

LA CROIX

BIMENSUEL CATHOLIQUE DE DOCTRINE ET D'INFORMATION DU BÉNIN

51^{ème} ANNÉE - NUMÉRO 697

20 FÉVRIER 1998 - 150 Francs CFA

A L'ÉCOUTE DU PAPE



POUR UNE CULTURE DE LA SOLIDARITÉ ENTRE ET AU SEIN DES NATIONS

Alors que l'Afrique connaît encore trop de foyers de tensions et de graves conflits fratricides, il est nécessaire de persévérer avec conviction dans les efforts communs déjà entrepris pour que s'impose aussi bien à l'intérieur des nations qu'entre les nations elles-mêmes une véritable culture de la solidarité. La recherche de solutions appropriées aux problèmes vitaux des populations, afin que chacun puisse jouir de conditions de vie sereines et décentes, est une priorité pour l'établissement d'une paix durable.

L'établissement de l'État de droit, en effet, est indispensable afin de permettre l'affermissement d'une démocratie authentique. Pour travailler efficacement au progrès et au développement de la nation, il est donc du devoir des responsables de l'État de veiller à ce que, dans la vie politique et sociale, tous les citoyens puissent exercer leurs droits légitimes et pour cela bénéficier des libertés indispensables. La possibilité donnée à tous de choisir librement leurs dirigeants et de participer aux décisions politiques qui orientent la vie commune est une prérogative essentielle qui permet de ne pas confisquer au profit de quelques-uns ce qui revient à tous.

La liberté elle-même est ordonnée à la vérité, et particulièrement lorsqu'elle concerne la compréhension de ce qu'est l'homme et la perception correcte de son rôle dans la vie sociale. En effet, la dignité transcendante de la personne humaine doit guider l'action politique pour garantir l'avenir de la liberté. Ainsi que je l'ai souligné à plusieurs reprises, «la liberté n'est pleinement mise en valeur que par l'accueil de la vérité: en un monde sans vérité, la liberté perd sa consistance et

PROCHAINES CONSULTATIONS ÉLECTORALES LES ABUS SUICIDAIRES AU COMPTE DE LA CAMPAGNE ÉLECTORALE PRÉCOCEMENT LANCÉE AU BÉNIN

Au fur et à mesure que se précisent les contours des prochaines consultations électorales, les animateurs de la vie politique béninoise affichent leurs intentions d'asseoir l'hégémonie de leurs formations politiques respectives. L'objectif: brigrer des postes politiques (maires, députés...) dans les mois à venir. Depuis peu donc, les week-ends sont des moments propices de démonstration de force pour les partis

politiques dont le souci est de mobiliser coûte que coûte les militants de base à travers villes et campagnes.

DÉJÀ LA CAMPAGNE ÉLECTORALE!

C'est ainsi que s'organisent sans cesse des conférences de presse, des journées de réflexion et autres rencontres. Les prochai-

nes consultations électorales s'annoncent d'ailleurs bien dures pour la quasi totalité des partis, coalisés ou non. Car ils traversent tous, à un niveau ou à un autre, des crises ouvertes ou larvées. Il est aisé de constater aujourd'hui que les grands partis coalisés, mettant le cap sur l'an 2001, ne lésinent sur aucun moyen pour se tirer dans les pattes. Cela n'étonne pas quand

(Lire la suite à la page 11)

ÉTAT DES LIEUX DU RENOUVEAU DÉMOCRATIQUE AU BÉNIN

(Lire nos informations à la page 2)

RÉFORME DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE AU BÉNIN: ENFIN DES BALISES POUR L'EXERCICE DE LA DÉMOCRATIE À LA BASE

Le chemin vers l'effectivité de la réforme de l'administration territoriale au Bénin se précise. Les députés à l'Assem-

blée Nationale viennent de voter les cinq différentes lois qui régissent la décentralisation en République du Bénin:

— Loi n° 97-028 portant orientation de l'organisation de l'administration territoriale en République du Bénin;

— Loi n° 97-029 portant organisation des communes en République du Bénin;

— Loi n° 98-05 portant organisation des communes à statut particulier en République du Bénin;

— Loi n° 98-06 portant régime électoral, communal et municipal;

— Loi n° 98-07 portant régime financier des communes en République du Bénin.

A l'étape actuelle, on peut dire que la balle est entre les mains du Chef de l'État,

(Lire la suite à la page 6)

l'homme est soumis à la violence des passions et à des conditionnements apparents ou occultes» (Centesimus annus, n° 46).

L'Église catholique, quant à elle, entend collaborer avec loyauté à la recherche de l'intérêt commun. Certes, il n'est pas dans sa vocation de gérer les affaires publiques. Elle reconnaît la légitime autonomie des institutions politiques de même que sa propre liberté à leur égard afin de pouvoir annoncer sans entraves la Bonne Nouvelle de l'Évangile et en rappeler les exigences. Elle apporte une contribution spécifique à la promotion du bien de la communauté nationale en discernant et en encourageant ce qui permet à l'homme de vivre et de garantir en conformité avec sa vocation ainsi qu'en combattant ce qui va à l'encontre des valeurs évangéliques et ce qui dès lors devient inacceptable dans certaines circonstances.

Pour être fidèle à sa mission de service de l'Évangile, l'Église, en effet, ne peut se désintéresser des problèmes concrets des hommes. Participant par ses membres à la vie de la société, elle n'est pas indifférente au sort des personnes et des communautés humaines ni aux dangers qui les menacent. Il lui revient alors de proposer clairement les valeurs qui devraient être garanties pour que la dignité et les droits individuels et collectifs des personnes soient respectés. Dans bien des situations, elle doit se faire la voie de ceux qui ne peuvent s'exprimer. Car il est dans sa vocation propre de contribuer à l'édification d'une société juste et réconciliée, dans laquelle chacun peut trouver son plein épanouissement humain et spirituel.

Rome, le 18 décembre 1997

Adresse de Sa Sainteté

Jean-Paul II

Au nouvel Ambassadeur du Togo
près le Saint-Siège

LES PRÊTRES MEMBRES DE L'UNION DU CLERGÉ BÉNOIS ET LA PRÉPARATION DU GRAND JUBILÉ DE L'AN 2000

(Lire nos informations à la page 8)

L'AUTRE... LE BENIN D'UN JOUR A L'AUTRE... LE BENIN D'UN JOUR A L'AUTRE... LE

ÉTAT DES LIEUX DU RENOUVEAU DÉMOCRATIQUE AU BÉNIN

« QUELLES ÉLECTIONS POUR LE BÉNIN ? »

Tel est le thème du colloque organisé par le Cercle des Inter-Dépendants (C.I.D.), avec l'appui de l'USAID, les vendredi 13 et samedi 14 février 1998, à l'Hôtel Accor Alédjo, à Cotonou. Ce rassemblement sur les élections au Bénin, présidé par le Président de l'Assemblée Nationale M. Bruno Amoussou a mobilisé plus de 150 participants (députés, responsables de formations politiques et d'ONG) dont Joseph Koffigoh, ex-premier ministre du Togo. A en croire le président du C.I.D. M. Basile Boco, la rencontre vise à « tirer la sonnette d'alarme » face au silence quasi inquiétant de la classe politique béninoise devant l'enjeu que constituent les élections municipales et législatives en République du Bénin au cours des années 1998 et 1999.

Les multiples recommandations faites par les participants à ce colloque sont à la mesure de la richesse des communications qui les ont suscitées. Ce sont notamment :

- Organisation et contrôle des élections au Bénin : les textes à l'épreuve des faits par le professeur Théodore Holo ;
- Rôle des ONG dans l'organisation et le contrôle des élections par le député Charles Djèkpo ;
- Proposition pour l'établissement des listes électorales fiables par Me Robert Dossou ;
- Quelle CENA pour le Bénin ? par Moïse Bossou ;
- Les contrôles administratif, financier et juridictionnel des élections par l'inspecteur général des finances, Richard Adjaho ; et
- Les problèmes matériels et financiers de l'administration et de la gestion des élections par M. Michel Zounon.

Mais auparavant, les participants ont eu droit à la présentation de l'état des lieux du Renouveau démocratique au Bénin, fait par le professeur Dossou-Yovo, Maître de conférences à l'Université nationale du Bénin, secrétaire à la communication du C.I.D. C'était en guise de canevas et d'appel à la tolérance et à l'harmonie « afin qu'au-delà des individualités, le Renouveau démocratique s'épanouisse véritablement pour le plus grand bien du peuple béninois ».

Le journal « La Croix du Bénin » invite ses lectrices et lecteurs à prendre connaissance des grandes lignes de cette intervention introductive du professeur Noël Dossou-Yovo :

ÉTAT DES LIEUX DU RENOUVEAU DÉMOCRATIQUE AU BÉNIN

(...) Un observateur averti de nos réalités nationales a dit que ce qui manque le plus chez nous, c'est non point les politiciens ni les clubs électoraux, mais plutôt des projets de société et des programmes de gouvernement conséquents.

Le Bénin « quartier latin », comme a dit Emmanuel Mounier, revient de loin... Le quartier latin que fut donc le Dahomey s'est fait rattraper par son histoire et si nous pouvons faire fi du passé lointain, qui va de 1960 à 1972, puisque certains errements caractéristiques de cette époque se retrouvent, hélas, dans le Bénin du Renouveau démocratique, nous devrions garder présentes à l'esprit les lacunes de cette autre « démocratie qui s'estimait constamment menacée » parce que prise au piège de la « faucille » et du « marteau », signes extérieurs d'un système de démocratie à sens unique qui a fait faillite.

La République Populaire du Bénin a fait l'objet de très peu de travaux d'observateurs, avertis, nationaux comme

étrangers. Et pourtant une Canadienne du nom de Francine Godin auteur de BÉNIN : 1972-1982, LA LOGIQUE DE L'ÉTAT AFRICAIN, ouvrage paru en 1986 aux éditions l'Harmattan dans la Collection Racines du présent, a posé la question de savoir si la République Populaire du Bénin, pendant sa période de gloire (1974-1982) a pratiqué un « régime socialiste », un « capitalisme d'État » ou constitué une « forme spécifique de l'État bourgeois ». L'important pour nous qui allons plancher tantôt sur la problématique des élections prochaines au Bénin, c'est que la réponse de l'auteur à la question ci-avant énoncée se trouve étroitement liée à la logique contradictoire de cet État, la République Populaire du Bénin, qui sous des apparences socialistes, est intervenu fondamentalement pour défendre les intérêts du capital et s'est avéré incapable de mener à bien cette fonction (d'intervention) du point de vue de la globalité de la Nation béninoise. En d'autres termes et dans le détail, la caractéristique de la politique économique au plus fort du « centralisme démocratique » béninois a été son « hésitation » et sa « fluctuation » qui ont rimé avec « l'indétermination » d'un État au régime politique miné par des tensions explicatives de l'impossible gestion rigoureuse (nous parlerons aujourd'hui de l'impossible transparence

de la gestion) de la chose publique dans un pays dont la classe politique regorge de « régimistes » et de « mangeurs à plusieurs râteliers », comme dirait l'autre.

Mais dans ce passé immédiat qui doit parler à ce présent que nous vivons depuis février 1990, il n'y a pas eu que du négatif. A partir du 26 octobre 1972, il y a résolument eu rupture dans ce pays par rapport à des pratiques autrement rétrogrades qui, douze ans durant hormis les coups d'État, ont été hostiles au pluralisme, à l'alternance politique, à la reconnaissance ainsi qu'au respect de l'opposition.

La fameuse révolution béninoise, démocratique et populaire, a opéré un éveil des consciences à la « périphérie » c'est-à-dire dans l'arrière-pays, notamment au septentrion par opposition au « centre » jusque-là limité à quelques localités de la côte, pour l'essentiel.

Un éminent acteur de la vie politique sous le Renouveau démocratique, ici présent dans cette salle, nous a informé des pratiques sommaires de certains anciens politiciens de ce pays en matière de listes électorales, alors que nous étions dans l'opposition et que nous ne prenions garde à nos origines régionales et ethniques respectives.

Mais depuis 1989, année du grand chambardement, où en sommes-nous ?

Tout comme l'État béninois du régime marxiste léniniste, le « Renouveau démocratique au Bénin » a fait l'objet à ce jour de très peu de travaux scientifiques, puisqu'il s'agit avant tout de « science » et de « conscience ». En effet, hormis l'ouvrage du professeur Maurice Ahanhanzo Glèlè qui a pour titre « Le renouveau démocratique en Afrique : l'expérience du Bénin » encore sous presse, on peut mentionner avec certitude une chronique intitulée : En marche vers la liberté (6 mai 1985 - 7 décembre 1989), sous-titrée : **préludes du renouveau démocratique au Bénin**. Ce document fort modeste dans ses intentions, imprimé au CNPMS à Porto-Novo est l'œuvre d'une institutrice qui vécut dans sa

chair et dans son âme ce qu'elle appelle « crise de 1989 au Bénin » et qu'elle situe à la croisée des chemins du national et de l'international.

Puis il y eut les deux ouvrages d'Adamou Afize, intitulés **Le renouveau démocratique au Bénin ; la Conférence nationale des Forces vives et la période de la transition (223 p)**, puis **Le renouveau démocratique au Bénin : les élections de la période de transition (183 p)**, parus tous deux en 1995, à Paris et Porto-Novo.

Ensuite, Conscience civique publie à Cotonou : **Citoyens aux urnes ! guide des élections législatives et présidentielles au Bénin (228 p)**, en 1995, année particulièrement riche au cours de laquelle Degboe Kouassi fit paraître **Élections et réalités sociologiques au Bénin (79 p)** aux Éditions intermonde à Cotonou.

En tout état de cause, il convient de rendre ici un hommage mérité à l'Institut des droits de l'homme et de la promotion de la démocratie, à la Fondation Konrad Adenauer et à la Fondation Friedrich Ebert, qui, en 1994 et 95 surtout, ont organisé des colloques ayant abouti à des documents de travail voire, des ouvrages de bonne qualité dont nous espérons que nos communicateurs exploiteront le contenu, hormis leurs expériences personnelles respectives.

D'autres titres obtenus sur internet sont disponibles ; ils se rapportent non seulement aux élections mais aussi à la démocratie en général et au développement. Car si la Constitution du 11 décembre 1990 adoptée par voie référendaire servit de base aux élections législatives et présidentielles de mars 1991 et que depuis lors les institutions de contre-pouvoir ont été mises en place, la démocratie, qui se trouve au-delà des consultations électorales, ne serait que vanité sans le développement.

La démocratie béninoise à ce jour se porte bien, même si un éminent acteur de la vie politique de notre pays, lors de sa récente sortie médiatique, a déclaré qu'au

(Lire la suite à la page 7)

"LA CROIX DU BENIN"

Rédaction et Abonnements
"LA CROIX DU BENIN"
01 BP 105 - Tél. (229) 32-11-19

COTONOU
(République du Bénin)

Compte :
C.C.P. 12-76

COTONOU

Directeur de Publication
BARTHÉLEMY

ASSOGBA CAKPO

Dépôt légal n° 848

Tirage : 4.500 exemplaires

Nous remercions tout spécialement les personnes qui souscrivent un

Abonnement de *Sciences* 5000 à 8000 F CFA (50 à 80 FF)

Abonnement de *Bibliothèque* 10.000 à 15.000 F CFA (100 à 150 FF)

Abonnement *Amitié* 20.000 F CFA et plus (200 FF)

Changement d'adresse 100 F CFA

TARIFS D'ABONNEMENTS par Avion

- Bénin 3.720 F CFA

- Côte d'Ivoire, Burkina Faso, Niger, Mauritanie, Sénégal et Togo 4.680 F CFA

- Océanie 5.760 F CFA

- Gabon, Tchad, Congo (Brazza), Cameroun et R.C.A. 5.760 F CFA

- France 5.760 F CFA

- Nigeria, Ombie, Ghana, Libéria et Sierra Leone 7.560 F CFA

- Kinshasa (Zaire) 9.000 F CFA

- Kenya, Angola, Ouganda et Tanzanie 12.000 F CFA

- U.S.A. 9.480 F CFA 94,80 FF

- Asie (Nord, Centre, Sud) 10.200 F CFA 102,00 FF

- Europe (Italie, Allemagne Fédérale, R.F.A., Belgique, Espagne, Portugal, Suisse, Rome et Norvège) 8.520 F CFA 85,20 FF

- Canada 10.200 F CFA 102,00 FF

- Chine 12.600 F CFA 126,00 FF

IMPRIMERIE NOTRE-DAME • Tél. (229) 32-12-07 — COTONOU (REPUBLIQUE DU BENIN)

ECHOS DE NOS DÉPARTEMENTS ECHOS DE NOS DÉPARTEMENTS ECHOS DE NOS DE

ATACORA

UN TRAFIC DE MINEURS
TOGOLAIS VERS LE NIGERIA
DÉJOUÉ À BASSILA

Vingt-cinq mineurs togolais en exode vers le Nigeria voisin ont été appréhendés récemment à Bassila par une patrouille nocturne de la brigade de gendarmerie de cette ville. Dès l'interception du véhicule transportant le groupe de mineurs-togolais, et sept autres passagers, les trafiquants ont pris la fuite, abandonnant sur place leur suite. Après identification de tous les passagers par les éléments de la gendarmerie, les 25 mineurs ont été reconduits à la frontière togolaise pour être remis à leurs parents respectifs.

Le véhicule appréhendé appartient à un transporteur d'origine nigérienne ainsi que son conducteur.

Cette intervention des forces de sécurité porte à 51, le nombre de mineurs togolais sauvés par les autorités de Bassila, une sous-préfecture charnière entre le Bénin et le Togo.

La dernière arrestation du genre remontait au 15 janvier 1998 et a permis à quelques vingt-six mineurs togolais d'avoir la vie sauve.

ATLANTIQUE

TRAVAUX D'OUVREURE
DE LA VOIE
AIBATIN-GODOMEY-GARE

Mardi 17 février dernier, ont été officiellement lancés les travaux d'ouverture de la voie Aibatin-Godomey-Gare. Cette voie revêt une importance particulière pour les habitants de la zone nord-ouest de Cotonou qui compte parmi les plus peuplées de la ville. De surcroît, zone enclavée, les difficultés d'accès à cette localité ont amené les populations concernées à réaliser sur ladite voie, grâce à leurs propres efforts, deux ouvrages d'art devant permettre sa praticabilité en toutes saisons. Outre ces deux ponts, les populations riveraines ont réussi à remblayer un grand bas-fond de plus de trois mètres de profondeur.

C'est donc avec une légitime satisfaction que les habitants du quartier Aibatin ont accueilli le démarrage des travaux de réfection et d'ouverture de ladite voie.

BORGOU

RFI BIENTÔT CAPTÉE À
PARAKOU

Radio-France Internationale (RFI) qui émet à Cotonou depuis 1990 pourrait être prochainement captée en FM à Parakou.

La réalisation de ce projet, si elle se confirmait, sera un pas appréciable qui enrichira le paysage radiophonique dans la grande métropole du septentrion.

A cet effet, le président-directeur général de RFI, M. Jean-Paul Cluzel, a remis le 12 février dernier à la Haute Autorité de

l'Audio-visuel et de la Communication (HAAC) une demande d'avenant à l'accord de coopération existant actuellement entre RFI et l'Office de radiodiffusion et télévision du Bénin (ORTB).

De la communication à la formation continue, il ne manque pas d'analogie. On peut donc valablement annoncer ici que le centre de perfectionnement du personnel des entreprises (CPPE) dont la direction générale est à Cotonou, aura bientôt une antenne à Parakou. C'est du moins, ce qu'a indiqué le 11 février dernier à Parakou, le directeur général du CPPE, M. Théophile Capo-Chichi.

MONO

SAUVEGARDER NOTRE
ENVIRONNEMENT !

Le vent de la colère se lève un peu partout dans le pays et prend parfois dans certaines localités, l'allure d'une tempête dirigée contre des clandestins exploitants industriels et des commerçants de bois accusés de se livrer impunément à la destruction de notre couverture végétale. Ainsi, le 13 février dernier, devant le risque d'un débordement possible par les populations, les agents du service des Eaux et forêts, sur ordre de leur responsable, ont déclenché une opération vigoureuse visant à déloger les pilliers de la forêt de Lonkly, située dans le département du Mono.

L'intervention a permis de refouler les clandestins exploitants du bois d'ébène de cette forêt qui couvre la moitié nord des sous-préfectures d'Aplahoué et de Klouékanmey.

Les saisies effectuées au cours de l'opération portent sur des milliers de billes de bois d'ébène, ainsi qu'un stock important entreposé dans des menuiseries à Azové ou dans des caches à Aplahoué et Djakotomey.

La forêt de Lonkly subit une destruction massive de ses gros arbres et surtout du bois d'ébène très résistant et apprécié dans la menuiserie et l'ébénisterie. Des milliers de billes traversent le Couffo pour le Zou, le Mono et même le Togo voisin avec, apparemment, la complicité de certaines autorités locales.

Il ne serait pas superflu de rappeler que la forêt classée de Houébo dans l'Atlantique (sous-préfecture d'Abomey-Calavi), a nourri récemment la polémique entre les techniciens du Ministère de l'Environnement, de l'Habitat et de l'Urbanisme et l'Association des écologistes béninois. Les responsables de ladite association ont en effet estimé que l'autorisation d'abattage accordée à certains exploitants à Houébo était contraire à la réglementation en vigueur. En tout état de cause, la protection de notre environnement doit être placée au-dessus de toutes considérations mercantiles.

OUÉMÉ

COMMENT PALLIER AUX
RAVAGES DE LA PESTE
PORCINE AFRICAINE

Des porcs sains seront introduits dans certaines localités dans les prochains jours, a annoncé jeudi 12 février dernier, le co-

mité départemental de lutte contre la peste porcine de l'Ouémé au cours d'une séance de travail avec les représentants des éleveurs.

Le département de l'Ouémé, gros producteur de la viande de porc est depuis six mois ravagé par la peste porcine africaine. Selon le directeur du contrôle vétérinaire et phytosanitaire du CARDER-Ouémé, sur les 216.955 porcs recensés depuis l'apparition du virus dans le département, 137.306 ont péri du fait de la maladie dont 3.760 abattus au cours des campagnes d'abattage.

Jugeant insuffisante, la mesure annoncée, les représentants des éleveurs ont réclamé de nouveau une plus grande implication de l'Etat dans la réparation des dommages qui leur sont causés et en rapport avec les pertes financières considérables qui en résultent.

ZOU

EMEUTE APRES L'ASSASSINAT
D'UN CONDUCTEUR DE
TAXI-MOTO À ZAGNANADO

Un conducteur de taxi-moto, Antoine Akodo, 25 ans a été assassiné à Zagnanado il y a quelques jours par des bandits dans le but de le déposséder de sa moto. Le corps de l'intéressé a été retrouvé par des paysans

dans la brousse, sans doute, non loin du lieu du crime. Une enquête a été ouverte à ce sujet par la brigade de gendarmerie de la localité, et cela a conduit à l'arrestation, le jeudi 5 février dernier, de deux malfaiteurs soupçonnés par les populations d'être les auteurs présumés de l'assassinat du conducteur Antoine Akodo. Indignés et exaspérés par ce forfait, les populations ont décidé de venger la victime.

C'est alors qu'un nombre de près de deux mille, elles ont fait irruption dans les locaux de la brigade de gendarmerie, où étaient détenus les deux voleurs, afin de les déloger de force. Les assaillants qui pensaient que les gendarmes protégeaient les malfaiteurs, ont réussi à découvrir, l'un d'eux, Benjamin Gangbé, 20 ans. Ils l'ont passé à tabac et, le comble, fini par le brûler devant la gendarmerie.

A la recherche du second détenu qui a réussi à se cacher, les assaillants ont mis à sac : fenêtres, portes, fils téléphoniques, compteurs électriques. Ils ont de surcroît tenté de mettre le feu au bâtiment abritant les bureaux de la brigade.

La situation a pu être maîtrisée grâce à la vigilance du personnel du Groupement-Centre de la gendarmerie et des éléments dépêchés en renfort de Lokossa.

Le calme était revenu lundi 9 février à Zagnanado, après les échauffourées de la veille.

LA PAPAYE, UN FRUIT À FAIRE
DÉCOUVRIR EN EUROPE

La papaye reste un fruit presque inconnu en Europe où les quantités vendues sont très faibles. Pour ce fruit délicat à exporter, le marché reste à conquérir.

"C'est quoi la papaye ?" répondent la grande majorité des Français lorsqu'on leur demande s'ils connaissent ce fruit tropical banal dans les pays africains. Contrairement à la mangue qui quitte peu à peu les rayons de "fruits exotiques" pour les étals de grande consommation, la papaye, appréciée surtout par les ressortissants des pays producteurs, reste confinée dans de petits paniers. Vingt-cinq grammes par personne et par an, c'est ce que mangent en moyenne les Européens... C'est dire que beaucoup n'en n'achètent jamais.

Les plus gros consommateurs sont les Pays-Bas, la Grande-Bretagne et l'Allemagne. La France ne vient qu'en quatrième position. Grands amateurs de melons produits de juin à l'automne, les Français ont des réticences vis-à-vis de la papaye dont la texture est semblable mais le goût indéfinissable. Résultat : seulement 842 tonnes vendues en 1996.

En fait, c'est durant l'hiver, en particulier pendant les fêtes de fin d'année, que ces fruits se vendent le mieux. Encore faut-il qu'on les connaisse et qu'ils soient disponibles en quantité suffisante. Ce n'est pas encore le cas. La papaye demeure un fruit haut de gamme car elle est acheminée essentiellement par avion. Les fruits sont ainsi cueillis presque à maturité mais ils sont chers (20 à 25 F le kilo) et les tonnages faibles. Avec 4894 t en 1996, le Brésil est de loin le premier fournisseur du marché européen, suivi par la Jamaïque (1359 t) et le Ghana (750 t). La Côte d'Ivoire, le seul autre exportateur africain, arrive loin derrière avec 221 t.

Pour l'instant, les producteurs ne peuvent pas répondre aux exigences de la grande distribution qui veut des produits standardisés, qui ne s'abîment pas même si on les touche, et se gardent longtemps. Pas question d'expédier les papayes traditionnelles qu'on mange couram-

ment en Afrique. Elles sont trop grosses et donc trop épineuses. Seules les petites "solo" ont la cote. En outre, il est difficile d'avoir des fruits à point car le moment idéal de la récolte est délicat à déterminer : trop tôt, la papaye mûrit mal, trop tard, elle s'abîme vite. Ce fruit fragile doit donc être emballé très soigneusement pour arriver en bon état. Du travail de sélection et de recherche est donc nécessaire pour que l'Afrique puisse offrir des produits adaptés aux besoins de ce marché.

Pour séduire les Européens, la papaye a des atouts nutritionnels indéniables car elle est riche en vitamine C et A ainsi qu'en sels minéraux. Il reste à le faire savoir.

Marie-Agnès Lepaudeur,
d'après les informations fournies
par le COLEACP



CHRONIQUE DES TEMPS ANCIENS

LES LIMITES DE L'UTILISATION ALIMENTAIRE
DU MAÏS CHEZ LES TANGBÉ DE L'ATACORA

Il y a bientôt quelques décennies, le célèbre ethnologue béninois Alexandre Adandé faisait paraître un ouvrage remarquable sur le maïs et ses multiples usages dans la partie méridionale de la République du Bénin (1). Le lecteur est impressionné par l'extrême diversité des usages alimentaires du maïs, consommé grillé ou bouilli sur épi, grillé ou bouilli égrené mélangé à l'arachide traitée de la même façon, consommé sous forme d'au moins quatre variétés de pâte, ainsi que de beignets, de galettes ou de gâteaux, de bouillie, etc. Une telle étude est beaucoup moins féconde chez les Tangbé ou Tangbé de l'Atacora, compte tenu de l'usage très restreint de cette céréale (2).

* *

Les Tangbé, groupement socioculturel refuge dans l'Atacora (région de Copargo), connaissent le maïs depuis une date aujourd'hui difficile à préciser, mais qui, à coup sûr, remonte à la période précoloniale. Ils l'appellent paaza, un nom non décomposable apparemment. Une seule variété, jaune et de taille modeste.

Il n'a jamais constitué la base de l'alimentation que se partagent le mil et l'igname dont plusieurs variétés sont cultivées. Il n'est consommé que lorsqu'il est encore frais, sur épi et uniquement grillé au coin du feu. Si le paysage agraire du pays est dominé par de volumineuses buttes d'ignames (3) et de vastes champs de mil, le maïs n'a jamais occupé que la portion congrue des espaces emblavés : juste quelques pieds dans un coin du champ ; tout juste ce qu'il faut pour répondre à la faible demande d'une consommation réduite à la grillade de quelques épis par tête et pour avoir des semences. Il faudrait, pour la consommation, le récolter frais avant qu'il ne s'assèche, sinon il devient impropre à la consommation (4) ; il est perdu, livré aux prédateurs puisqu'il est rarissime que délibérément on en offre à la volaille qui se contente de s'en nourrir directement elle-même dans les champs proches de l'habitat. Les quelques épis laissés expés pour devenir secs dans les champs et être cueillis par la suite sont ceux qui fourniront les semences de la saison agricole suivante.

Il n'a existé nulle part chez les Tangbé de la période précoloniale de greniers de maïs comme il y en a tant au sud et au centre de la République du Bénin.

Même s'il a existé de grands consommateurs de maïs frais grillé chez les Tangbé, ceux-ci n'ont jamais considéré cette nourriture d'appoint comme un véritable plat, voire un repas. La consommation du maïs ne figure pas parmi les interdits alimentaires individuels des Tangbé et nombreux sont ceux qui, accroupis ou assis à même le sol à côté d'un feu, consomment des épis de maïs qu'ils y font griller.

Traditionnellement, le maïs n'entre pratiquement pas dans le circuit des échanges commerciaux. L'on ne trouve nulle part sur le marché, du maïs grillé, ou en train de l'être ; du moins durant la période précoloniale.

CONCLUSION

Céréale reine et base de l'alimentation ailleurs comme en pays alzo, entre autres, au sud de la République du Bénin, le maïs ou paaza dont la présence est pourtant multiséculaire ici, n'occupe qu'une place subsidiaire ou marginale dans les champs et l'ordinaire des habitants. Quand ces derniers parlent de sarho ou de jikale, c'est-à-dire de repas, de plat, ils s'ont beaucoup plus à la pâte de mil ou d'igname qu'à des épis de maïs grillés, même si certains en consomment à satiété. C'est une catastrophe alimentaire, une situation réelle et grave de pénurie que de manquer durablement à la fois de mil et d'igname ; mais tant qu'il existe ces deux bases de l'alimentation ou tout au moins l'une d'elles, l'on pourrait se passer de paaza ; sans grand dommage (5).

NOTES

(1) Adandé (Alexandre) : *Le maïs et ses usages dans le Bas-Dahomey*. In *Bulletin de l'IFAN*, T. XV, N° 1, p. 220.

(2) La taille de ces buttes varie en fonction de la variété d'ignames cultivées.

(3) Au sud et au centre du pays, c'est surtout quand le maïs est sec qu'il est le plus utilisé dans les multiples transformations alimentaires citées plus haut.

(4) Cette approche sommaire n'a pu être réalisée que grâce aux informateurs tangbé suivants :

— Basao Isaka, né vers 1928, cultivateur à Karhum-Yorho ;
— Garba Basiru, né vers 1928, cultivateur à Karhum-Yorho.
— Mingo Marman, né vers 1943, cultivateur, quartier Kpalankpang, commune de Pabéghu ;
— Namari Bukary, né vers 1943, cultivateur, quartier Panturu à Yaka.
— Zumarou Imoru, né vers 1923, cultivateur, quartier Baramann à Yaka.

A. Félix Iroko

CE QU'IL SERAIT BON QUE VOUS SACHIEZ...

ESSAI D'ANALYSE DES ACTIVITÉS DE MICRO-CRÉDIT
AUX FEMMES DU SERVICE DIOCÉSAIN DE
DÉVELOPPEMENT ET D'ACTION CARITATIVE

Le Service Diocésain de Développement et d'Action Caritative (SDDAC) est une institution spécialisée de promotion humaine créée par l'Archevêque de Cotonou. Elle travaille depuis toujours au développement intégral de l'homme.

Le SDDAC accompagne les communautés à la base dans leurs initiatives en mobilisant aussi bien les ressources locales que des ressources extérieures. Depuis bientôt deux années, l'effort de mobilisation des ressources locales s'est accru avec une option particulière pour l'épargne endogène des femmes.

Cette activité de mobilisation de l'épargne endogène des femmes en vue du financement de leurs activités économiques a commencé il y a 5 ans environ par une expérience dans un marché de quartier dans la Commune de Sainte-Rita. Cette initiative d'un groupe de jeunes "Amour et Travail" a bénéficié de l'appui du SDDAC. Au vu des résultats assez satisfaisants obtenus, le SDDAC, à partir de cette expérience, a initié au sein de son Programme d'Appui à l'Autopromotion (PAA) un volet de création d'un système d'épargne et crédit autogéré des femmes.

Ce système qui a débuté dans la zone urbaine et péri-urbaine de Cotonou réunit 1500 femmes de différents quartiers de Cotonou (Sainte-Rita, Mènonin, Fidjrossè, Vossa, Zogbo, Zogbohòuè, Vedoko, Houéyihò) et de l'agglomération suburbaine (Cocotomey, Cococodji, Gbodje, Akadjamè, Togbin...). Ces 1.500 femmes se répartissent en une trentaine de groupements dénommés groupement d'épargne et de crédit (GEC).

A fin octobre 1997, les résultats à jour au niveau de 23 groupements d'épargne et crédit se présentent comme suit :

Épargne nette des femmes :	11 031 575 F CFA
Crédits cumulés :	36 141 060 F CFA
Crédit moyen accordé par femme :	39 846 F CFA
Nombre de crédits accordés :	907
Nombre de femmes ayant déjà bénéficié des crédits :	742
Crédits en cours de remboursement :	31 013 240 F CFA
Crédits devant être remboursés à fin octobre :	19 445 475 F CFA
Remboursements effectués à cette date :	13 934 975 F CFA
Taux de remboursement :	72 %

Pour obtenir ces résultats, les femmes ont bénéficié, en dehors de l'appui technique (mise à disposition d'animateurs et animatrices et formation), de l'appui financier du SDDAC pour un montant de 12 926 000 F CFA.

Ces résultats assez limités ne sont pas obtenus sans difficultés. Au nombre de celles-ci, nous avons pu retenir avec les femmes elles-mêmes :

• le retard dans les remboursements de crédit par les femmes (taux de retard qui est allé jusqu'à 42% pour revenir à 28% à fin octobre) ;

• l'insuffisance de vie associative et démocratique au sein des GEC ;

• la mobilisation insuffisante de l'épargne endogène ;

• l'analphabétisme des femmes ;

• l'insuffisance d'engagement des hommes vis-à-vis de l'entreprise des femmes.

Si nous travaillons déjà au niveau du SDDAC à éliminer les causes de certaines difficultés, il en existe d'autres liées à des facteurs essentiellement humains et que S. E. Mgr. Isidore de Souza nous demande de partager avec nos pasteurs pour bénéficier de leur appui dans leur charge d'enseignement des communautés que nous sommes.

1°) Il s'agira pour nous de faire en sorte que les communautés appuyées par le SDDAC comprennent mieux que la seule raison de notre présence à leurs côtés est la contribution à la mission confiée par le Christ à son Église, mission dont le clergé a la charge première.

2°) L'épanouissement de la femme serait vain en dehors du cadre familial. L'accès au crédit des femmes que le SDDAC rend possible ne produira aucun effet si la femme, dans le rapport avec le mari, demeure un objet. Des témoignages de femmes au sein de nos GEC nous inquitent.

Tenez : Dame X, membre d'un GEC, tremblait à perdre conscience le jour où elle a reçu un premier crédit de 5 000 F CFA. Par la suite, elle confia à l'une de ses consœurs que son mari la soumet à une investigation régulière pour lui arracher tout ce qu'elle peut détenir comme argent. Dans le même temps, elle a la charge des trois enfants issus de leur union.

Dame Y, membre d'un autre GEC a rejoint le GEC en réunion tout en larmes un soir pour annoncer la destruction par son mari de la gourde remplie de bouillie qu'elle allait vendre. Dame Y, mère de 6 enfants a également toute la charge de ses enfants et a bénéficié d'un crédit de son GEC pour démarrer cette activité de vente de bouillie.

Nous sommes en présence de cas de parenté responsable et de la conscience que les hommes (maris) ont de leur devoir de père, époux, chef de famille.

3°) Le manque de confiance en soi et en l'autre met vraiment à mal la plénitude de l'amour donné à chaque chrétien par le Christ qu'il doit donner en retour. Aussi la foi et l'espérance limitées que nous avons en Dieu nous conduit à la méfiance réciproque au sein des GEC. Toute chose qui ne facilite pas la solidarité, ciment du GEC.

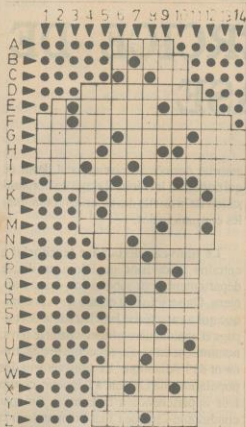
Nous comptons sur votre indulgence pour la légèreté certaine de notre analyse et espérons qu'elle serait mieux reprise et mieux présentée par vous pour mieux pénétrer nos communautés.

Patrick Zantangi
(SDDAC)

«Église de Cotonou, janvier 1998»

UN PEU DE DISTRACTION

LE BENIN EN MOTS CROISÉS



HORIZONTALEMENT

— A. Septentrion. — B. Charmant. — C. Note. — D. Trailler. — E. Affection. Chef éthiopien. — F. Consommés de lit. Tentés. — G. Exceptionnels. Astuce. Démarche. — H. Risquer. Démonstratif. Content. — I. Lettre grecque. Fin de verbe. Noteras. — J. Greffe. Est-Nord-Est. — K. Rhume du cerveau. — L. Ont leurs champs à Paris. — M. Nettoyer. Consommés de soir. — N. Règle. Lieux touristiques. — O. À moi. Métal. — P. Parfois avant déjà. — Q. Partie d'église. Adverbe de lieu. — R. Suit. — S. Mesure de référence. — T. Sigle d'unité. Degré. — U. Mesure de bois de chauffage. — V. Roulé. Afrique équatoriale française. — W. Couvert de poudre d'éméri. — X. Article. Dans un compte. — Y. Appréciera. — Z. Saison. Pour plus.

VERTICALEMENT

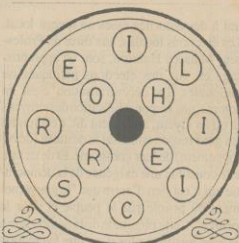
— 1. Excessivement. — 2. Adipeuse. — 3. Viscère. — 4. Se déplacer dans l'eau. Échange direct d'un bien contre un autre. — 5. Troubles. Voyelle double. Degré. Article arabe. — 6. Eclat. Non-juif. Consommés de cour. Avec emphase. — 7. Élément de soutien. Feuille de fer ou d'acier laminée. Mesure de terrain. Obstinée. Ouest-Est. — 8. République du Bénin. Partie extérieure du pain. Chef-lieu du Calvados. Très étouffé. S'écarter. — 9. Moitié. Usage. Gémissements. Veilleurs de tombeaux. Pronom. Empestés. — 10. Abrisseau rampant et grimpant. Écorce de citron. Crucifiées. Filet d'eau. — 11. Épouse du dieu de

l'océan. Rigolé. Ventileraient. Jubilés. — 12. Écarté. — 13. Vaste prairie pauvre en arbres et en fleurs. — 14. Bien située.

(Réponse en page 10)

LES MOTS SYNONYMES

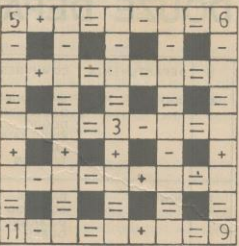
Découvrez deux mots synonymes comportant sept et cinq lettres en utilisant toutes les lettres mentionnées dans les cercles.



(Réponse en page 10)

CHIFFRES CROISÉS

Complétez les cases vides avec des chiffres, de façon à résoudre les opérations, aussi bien horizontalement que verticalement.



(Réponse en page 10)

BONNE SANTÉ

Moustiquaires imprégnées : attention à la peau !

L'insecticide dont on imprègne les moustiquaires dans les zones impaludées peut être responsable d'effets désagréables en cas de contact direct avec la peau. Ces effets, fourmillements, engourdissement, sensations de brûlure ou de chaleur, commencent de 30 à 60 minutes après le premier contact pour atteindre leur maximum d'intensité de 3 à 8 heures plus tard et peuvent se prolonger de 12 à 24 heures.

Selon des spécialistes religieux et laïques qui se sont réunis récemment à Rome pour un congrès intitulé "Médecine et Spiritualité", croire en Dieu favoriserait la guérison. Des intervenants se sont référés à plus de 200 études réalisées sur le sujet, qui montrent que les

Foi et guérison

malades croyants guérissent plus rapidement que les malades non-croyants. Quelle que soit la religion, une étude américaine rapporte que pour 232 patients opérés du cœur, la mortalité des non-

croyants a été 3 fois plus importante que celle des croyants. Ceci expliquant peut-être cela, sur 4 000 personnes âgées, celles qui pratiquaient une religion se sont avérées moins déprimées et en meilleure forme que celles qui se disaient non-croyantes.

FAÇONS DE PARLER

DES MOTS ET DES FAUTES

Courir, mourir, nourrir

Tantôt un R, tantôt deux R... Pourquoi ?

Règle : dans la série des verbes en "ir" (IR) seuls *aguerir*, *atterrir*, *équarir*, *nourrir* et *pourrir* prennent deux R, ainsi que les mots appartenant à la famille de ces verbes : terre, guerre, etc. !

Remarque mnémotechnique : on se nourrit plusieurs fois (deux R), on ne meurt qu'une fois (un R).

DES MOTS POUR JOUER

La femelle du canard, c'est la cane (Un seul N).

Trouvez les noms de la femelle du bœuf ? du lièvre ? du singe ?

Réponses : Femelle du bœuf : la brebis.

Femelle du lièvre : la hase (HASE).

Femelle du singe : la guenon.

AUTOUR D'UN MOT

Faible, du latin *febilis* (pitoyable).

Celui qui manque de force physique est faible. On dit aussi débile, chétif, anémique, chancelant, languissant, fragile et délicat. Être pris d'une faiblesse, c'est avoir une défaillance, un évanouissement, une syncope ou une pâmoison.

Tout ce qui manque de solidité, de résistance est également faible : une planche faible, mince. Une personne faible, sans force, désarmée.

Céder, plier, avoir le dessous, c'est se montrer faible. Est également faible ce qui manque de capacité intellectuelle. On parlera d'élève faible, peu doué et s'il est très faible ce sera un cancre.

Quant au faible d'esprit, c'est un déficient, un débile mental. Toute chose peu considérable est faible : faible bruit, faible lueur ou faible espoir. Enfin, un manque d'énergie ou de fermeté engendre la faiblesse. On parle alors d'homme mou, apathique, sans volonté, veule, lâche, indécis ou inconstant.

On peut parfois se montrer trop faible, se laisser mener, se laisser faire et comme on dit : se laisser tondre la laine sur le dos... et pourtant une sentence chinoise assure : "Ce qui est mou triomphe de ce qui est dur, ce qui est faible triomphe de ce qui est fort !".

DES MOTS D'AUJOURD'HUI

Le nom subventionné.

Apparue il y a cinq ou six ans, la subventionnée c'est la manie de demander des subventions à l'État dans toutes les entreprises coûteuses.

D'autres mots sont formés de la même manière : *espionite*, *réunionite*...

Mais si subventionnée (de subventionner) prend deux N, *espionite* et *réunionite* n'en prennent qu'un.

Remarque : *espionite* d'espionner (deux N) prenait aussi deux N autrefois.

AUTOUR D'UN MOT

Égal, du latin *equalis* (en grec *isos* que l'on retrouve dans *isocèle*, triangle ayant deux côtés égaux).

Qui a même quantité, même valeur, même qualité : un objet égal à un autre, identique, équivalent, pareil, semblable ou similaire. On peut traiter d'égal à égal, c'est-à-dire "sur un pied d'égalité".

L'égalité c'est l'identité, l'équivalence, la parité ou la similitude. Quand on est à égalité on est "ex æquo".

Égaliser c'est rendre égal, équilibrer, ajuster ou compenser.

Les préfixes : *équi* et *iso*, donnent d'autres formes au mot égal. On a ainsi : *équidistant*, *équinox*, *équivalent*, *isocèle* et *isochrone* (dont la durée est constante). Ainsi, on parlera des oscillations *isochrones* du pendule.

Enfin, tout ce qui ne varie pas est égal : marcher d'un pas égal, constant, régulier, invariable. Être d'humeur égale : calme et tranquille.

À propos d'égalité une sentence arabe rappelle : "Les cinq doigts de la main ne sont pas égaux... et pourtant chacun a son utilité !"

DES MOTS À DEVINER

Imberbe (IMBERBE)

Est imberbe :

— celui qui est pénétré d'eau, imprégné, trempé ?

— celui qui est sans barbe ?

— celui qui est pénétré de sentiments, d'idées ?

Trouvez la bonne définition.

Réponse : Un personnage imberbe est un personnage sans barbe. Pénétré de sentiments, d'idées : imbu. Pénétré d'eau : imbibé.

DES MOTS ET TOUTE LEUR SUITE

Avec le mot règle.

La règle d'or : principes excellents que l'on décide de suivre en toutes circonstances.

La règle du jeu : conditions auxquelles on doit se soumettre dans une situation.

De règle : conforme aux usages... Il est de règle de...

En règle : conformément aux lois en usage et "en règle générale" le plus souvent.

Pour la bonne règle : pour se conformer à l'usage.

Être en règle avec soi-même : avoir satisfait aux obligations morales et / ou religieuses.

Se faire une règle de... : se faire une obligation de, s'imposer.

Et enfin : l'exception confirme la règle, une expression qui dit bien ce qu'elle veut dire.

De même la locution être réglé comme une horloge : être d'une extrême ponctualité, à condition, bien entendu que l'horloge soit bien réglée !

NATION

RÉFORME DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE AU BÉNIN : ENFIN DES BALISES POUR L'EXERCICE DE LA DÉMOCRATIE À LA BASE

(Suite de la première page)

le Président Mathieu Kérékou, de qui relève la promulgation des lois. Ainsi le gouvernement disposera-t-il des moyens juridiques susceptibles de rendre effectif l'exercice de la démocratie à la base.

OBTENIR L'ADHÉSION LIBREMENT CONSENTIE DU PEUPLE À LA DÉCENTRALISATION

L'homme, tout homme, quel qu'il soit, aspire au bonheur. Si, de ce point de vue, la décentralisation se veut un véritable pari, c'est qu'elle a l'ambition de répondre à cette légitime attente du peuple béninois tout entier. Dès lors, avec quel enthousiasme et conviction devrait-on s'appliquer à expliquer aux populations des villes et des campagnes l'importance vitale de la décentralisation qui crée des communes fortes, caractérisées par un haut degré d'autonomie. Il s'agit surtout d'amener

les populations à faire elles-mêmes le lien avec la nécessité pour elles de travailler en vue de prendre en mains la gestion de leurs propres affaires. L'efficacité et la célérité dans l'accomplissement de cette tâche de sensibilisation et de conscientisation incombent avant tout aux élus du peuple dans leur compétence de législateurs.

L'adhésion librement consentie et effective du peuple à la décentralisation est à ce prix. A cet effet, il nous paraît opportun de rappeler à nouveau ce que recouvrent les concepts de décentralisation, de déconcentration et de découpage territorial.

DÉCENTRALISATION, DÉCONCENTRATION ET DÉCOUPAGE TERRITORIAL

Ecole de la démocratie, comme l'appelle M.L. Roland, la décentralisation est un transfert réel du pouvoir du niveau cen-

tral à des autorités élues au niveau local. Les élections locales, aux dires du Professeur Maurice Haurion, sont un apprentissage en vue des élections politiques ou nationales. La décentralisation c'est en somme, une responsabilisation des citoyens là où ils vivent, autrement dit, c'est rendre les gens responsables de la destinée (développement) de leur commune. Et de ce fait, elle constitue une exigence de la démocratie qui n'est rien d'autre que "le gouvernement du peuple par le peuple et pour le peuple". Cette plénitude de la démocratie à la base justifie à plus d'un titre la création des communes de plein exercice par les lois votées par nos députés.

La déconcentration accompagne nécessairement la décentralisation : c'est grâce à elle que l'État réorganise sa présence locale. C'est donc une délégation de compétence du niveau central à une

autorité donnée au niveau local. Pour ce qui concerne le Bénin, il s'agit de l'organisation de la tutelle des autorités communales et municipales.

Le nouveau découpage territorial a entraîné la division du Bénin en douze départements, par subdivision des six anciens. On se souvient encore de la polémique qui a caractérisé le débat sur le découpage d'une manière générale dans le pays, notamment en ce qui concerne le département de l'Atlantique. Le soulèvement des populations de Ouidah, à l'époque, contre leur appartenance à la Lama a fini par conduire le Chef de l'État à demander à la représentation nationale, une seconde lecture des lois querellées et portant sur la modification du découpage territorial du département de l'Atlantique et la suppression des postes de sous-préfets. Au terme de cette deuxième lecture, les députés

LE BÉNIN DÉCOUPÉ EN DOUZE DÉPARTEMENTS

Conformément à la Loi n° 97-028 portant orientation de l'organisation de l'administration territoriale de la République du Bénin, votée après deuxième lecture, le 26 janvier 1998 par l'Assemblée Nationale, notamment en ses articles 6 et 7, "le territoire national est découpé en douze départements". Les dénominations ainsi que le ressort territorial desdits départements se présentent comme suit en attendant la promulgation de ladite loi :

N°	DÉPARTEMENTS	COMMUNES	RESSORT TERRITORIAL
6	COUFFO	APLAHOUE DJAKOTOMEY DOGBO KLOUEKANMEY LAO TOVILKIN	ex-Sous-Préfecture de Aplahoué ex-Sous-Préfecture de Djakotomey ex-Sous-Préfecture de Dogbo ex-Sous-Préfecture de Klouékanmey ex-Sous-Préfecture de Lalo ex-Sous-Préfecture de Toviklin
7	DONGA	BASSILA COPARGO DJOUOOU OUAKÉ	ex-Sous-Préfecture de Bassila ex-Sous-Préfecture de Copargo ex-Circonscription Urbaine de Djougou ex-Sous-Préfecture de Ouaké
8	LITTORAL	COTONOU	ex-Circonscription Urbaine de Cotonou
9	MONO	ATHIÈME BOPA COMÉ GRAND-POPO HOUEYOGBÉ LOKOSSA	ex-Sous-Préfecture de Athiémé ex-Sous-Préfecture de Bopa ex-Sous-Préfecture de Comé ex-Sous-Préfecture de Grand-Popo ex-Sous-Préfecture de Houéyogbé ex-Circonscription Urbaine de Lokossa
10	OUÉMÉ	ADJARRA ADJOHOUN AGUÉGUÉ AKPRO-MISSÉRÉTÉ AVRANKOU BONOUI DANGBO PORTO-NOVO SÈMÉ-PODJI	ex-Sous-Préfecture de Adjarrá ex-Sous-Préfecture de Adjohoun ex-Sous-Préfecture de Agouégué ex-Sous-Préfecture de Akpro-Missérété ex-Sous-Préfecture de Avrankou ex-Sous-Préfecture de Bonou ex-Sous-Préfecture de Dangbo ex-Circonscription Urbaine de Porto-Novo ex-Sous-Préfecture de Sémé-Podji
11	PLATEAU	ADJA-OUÈRÉ IFANGNI KÉTOU POBÉ SAKÉTÉ	ex-Sous-Préfecture de Adja-Ouéré ex-Sous-Préfecture de Ifangni ex-Sous-Préfecture de Kétou ex-Sous-Préfecture de Pobé ex-Sous-Préfecture de Sakété
12	ZOU	ABOMEY AGBANGNIZOUN BOHICON COVÉ DJIDJA OUIHNI ZAGNANADO ZA-KPOTA ZOGBODOMEY	ex-Circonscription Urbaine de Abomey ex-Sous-Préfecture de Agbangnizoun ex-Circonscription Urbaine de Bohicon ex-Sous-Préfecture de Cové ex-Sous-Préfecture de Djidja ex-Sous-Préfecture de Ouhni ex-Sous-Préfecture de Zagnanado ex-Sous-Préfecture de Za-kpota ex-Sous-Préfecture de Zogbodomey
1	ALIBORI	BANKOARA GOGOUNOU KANDI KARIMAMA MALANVILLE SÉGBANA	ex-Sous-Préfecture de Bankoara ex-Sous-Préfecture de Gogounou ex-Circonscription Urbaine de Kandi ex-Sous-Préfecture de Karimama ex-Sous-Préfecture de Malanville ex-Sous-Préfecture de Ségbana
2	ATACORA	BOUKOUMBÉ COBLI KÉROU KOUANDÉ MATÉRI NATITINGOU PEHUNCO TANQUEÛTA TOUCOINTOUNA	ex-Sous-Préfecture de Boukoubmé ex-Sous-Préfecture de Coblí ex-Sous-Préfecture de Kérou ex-Sous-Préfecture de Kouandé ex-Sous-Préfecture de Matéri ex-Circonscription Urbaine de Natitingou ex-Sous-Préfecture de Pehunco ex-Sous-Préfecture de Tanqueûta ex-Sous-Préfecture de Toucointouna
3	ATLANTIQUE	ABOMEY-CALAVI ALLADA KPMASSÉ OUIDAH SO-AVA TOFFO TORI ZÉ	ex-Sous-Préfecture d'Abomey-Calavi ex-Sous-Préfecture d'Allada ex-Sous-Préfecture de Kpomassé ex-Circonscription Urbaine de Ouidah ex-Sous-Préfecture de So-Ava ex-Sous-Préfecture de Toffo ex-Sous-Préfecture de Tori ex-Sous-Préfecture de Zé
4	BORGOU	BEMBÈRÈKÉ KALALÉ NDALI NIKKI PARAKOU PÉRÈRÉ SINENDÉ TCHAOUROU	ex-Sous-Préfecture de Bembèrèké ex-Sous-Préfecture de Kalalé ex-Sous-Préfecture de Ndali ex-Sous-Préfecture de Nikki ex-Circonscription Urbaine de Parakou ex-Sous-Préfecture de Péréré ex-Sous-Préfecture de Sinendé ex-Sous-Préfecture de Tchaurou
5	COLLINES	BANTÉ DASSA-ZOUMÉ GLAZOUE OUESSE SAVALOU SABÉ	ex-Sous-Préfecture de Banté ex-Sous-Préfecture de Dassa-Zoumé ex-Sous-Préfecture de Glazoué ex-Sous-Préfecture de Ouessé ex-Sous-Préfecture de Savalou ex-Sous-Préfecture de Sabé

n'ont fait que débaptiser la Lama en Atlantique et Cotonou en département du Littoral.

UNE EXIGENCE CONSTITUTIONNELLE

Toutefois, et nonobstant les difficultés évidentes relatives à la décentralisation, principalement en ce qui concerne le choix des chefs-lieux des départements qui revient à l'Exécutif selon la loi votée par l'auguste Assemblée Nationale, il nous faut nous jeter à l'eau et ne pas attendre plus longtemps. Il faut pouvoir commencer un jour et les problèmes — qui ne manqueront pas de se poser aussi bien au plan politique que juridique — seront résolus étape par étape. La décentralisation, faisant partie intégrante de la logique de la démocratie, est, soulignons-le, une exigence constitutionnelle. Et l'heure est venue pour faire de cette décentralisation un véritable instrument de la redynamisation du développement économique, social et culturel des localités béninoises et du Bénin tout entier. Sans cette gestion qui doit être transparente par les populations elles-mêmes de leurs propres affaires, notre démocratie restera une démocratie tronquée, vidée de tout sens.

LE CHEMIN EST ENCORE LONG

Seulement, il importe de reconnaître que, du vote des lois à leur application, le chemin est encore long. D'autant que nos populations censées se prendre dorénavant en charge par le biais de la décentralisation et de la déconcentration, ne semblent pas y avoir été suffisamment préparées. Tout au plus et poussées par des esprits malins, ne la réduisent-elles, pour l'instant, qu'à la question du choix des chefs-lieux de départements et aux élections des maires. Toute chose qui appelle une nouvelle exigence de la part des autorités, à savoir, la vulgarisation des lois relatives à cette décentralisation, une fois qu'elles auront été promulguées par le Chef de l'État. Il s'agit, en clair, d'expliquer aux populations, les tenants et les aboutissants de ces textes qui vont les régir. Les sensibiliser notamment sur les effets manifestes de cette décentralisation sans pour autant occulter les éventuels dangers qui les menacent, si elles n'y prennent garde. Tant il est vrai qu'il y a plus de marchands d'illusions préoccupés de voir triompher leurs intérêts personnels et égoïstes que de se mettre réellement au service des populations.

VIGILANCE

Les textes, il est vrai, ne valent que ce que valent les hommes et les femmes appelés à les appliquer. Il est alors à souhaiter que, le moment venu, les populations s'emploient à élire des hommes et des femmes qu'il faut à la tête de leur localité; des hommes et des femmes qui soient de véritables animateurs de leur vie locale. Car le devenir de leur localité dépendra, en grande partie, de la personnalité et du dynamisme de ceux et celles qu'elles auront élus dans leurs instances communales et municipales.

En tout état de cause, il faut éviter de créer à la tête de nos communes des fœdalités locales, d'élire des hommes qui ne cherchent qu'à s'ériger en de petits potentats. C'est pourtant l'un des vrais dangers qui guettent la mise en œuvre de la décentralisation qui, elle, ne doit, à aucun prix, se révéler un regrettable marché de dupes.

Guy Dassou-Yovo

ÉTAT DES LIEUX DU RENOUVEAU DÉMOCRATIQUE AU BÉNIN

(Suite de la page 2)

gouvernement tout n'allait pas pour le mieux.

Les Béninois sont des gens fort pratiques; ils ont souvent évité les situations de crise extrême. La Conférence nationale du 11 février 1990 a été un succès au prix de mille et une négociations et concessions; quant à la Conférence économique, on attend de toucher du doigt ses effets concrets tant au niveau macro-économique que dans le quotidien des Béninois déshérités.

Il faut avouer que la chance du Bénin et l'explication à sa relative stabilité politique résident dans le fait que les ressources matérielles de ce pays ne l'ont pas placé dans la ligne de mire des puissances d'argent.

Toutefois, il est urgent de parer au plus pressé en organisant des élections transparentes, dans la mesure où les prochaines consultations à vue d'œil se dérouleront dans des conditions objectives différentes de celles qui ont prévalu jusqu'en mars 1996.

* Tout d'abord, du fait de la démonopolisation des ondes, l'environnement médiatique s'est enrichi de plusieurs unités de la presse écrite, du réseau radiophonique et du système télévisuel; et depuis cette mutation dont il faut saluer l'avènement, tout semble aller pour le mieux sous le signe de la saine émulation technique et technologique qui fait présager qu'aux prochaines consultations électorales, rien ne sera comme auparavant.

* Et pour que ces consultations aient un sens, il conviendrait que le Programme d'Ajustement Structurel, qui a ses défenseurs et ses détracteurs, permette au Bénin de réaliser le développement autonome durable. Le pays revient en effet de loin et pour atteindre à terme la prospérité que nous appelons tous de nos vœux, il faut d'abord vivre, voire subsister quelque temps, tant il est vrai que les valeurs de progrès ne sont accessibles que si les valeurs de conservation sont assurées.

C'est pourquoi, en complément aux cultures de rente dont la diversification tient à cœur à un éminent acteur politique, il est hautement souhaitable que les responsables politiques, promoteurs de la démocratie, fournissent aux paysans, entre autres agents de développement, davantage de moyens pour améliorer leur production de cultures vivrières destinées à la consommation nationale. En tout état de cause, l'espoir est permis au Bénin où l'autosuffisance alimentaire a été une réalité.

* Comme corollaire de sa gestion conséquente du PAS et pour que les appels à la participation aux consultations électorales ne tombent pas dans des oreilles de souches, la réduction de la pauvreté deviendra comme un impératif catégorique. Au Bénin, le régime précédent eut pour souci majeur le maintien des équilibres macro-économiques. Au jour d'aujourd'hui, le développement à la base constitue une priorité placée sous le signe du Minimum

Social Commun pour un ministre, auteur d'un ouvrage éloquent, qui croit fermement qu'en matière de développement les petites rivières font les grands fleuves. Et comme c'est à l'œuvre qu'on reconnaît l'artisan, il n'y a qu'à souhaiter au ministre concerné et à son équipe bien des succès.

* La moralisation de la vie publique est à l'ordre du jour et ce d'autant qu'elle a été comme un cheval de bataille lors des élections présidentielles de mars 1996. Elle était déjà au rendez-vous en mars 1991, mais hormis un seul gros poisson dont on ne sait exactement ce qu'il devient par les temps qui courent, les coups de filet des autorités supérieures n'ont attrapé que des menues frelons. Il faut toutefois rendre à César son dû et reconnaître que l'année 1997 a vu tomber quelques têtes qui attendaient d'être mises en examen, car au-delà de la mesure conservatoire que constitue le relèvement des fonctions, il convient de braver les pesanteurs sociologiques et faire comme au pays des blancs qui n'en finissent pas de nous aider et de nous donner l'exemple.

Là aussi, l'espoir est permis, car de deux choses l'une: soit des dispositions tant réglementaires que pratiques sont prises pour gérer au mieux aussi bien la corruption que ses effets pervers au sein de la société, soit la pauvreté voire la misère crasse dont le diagnostic a été fait par les structures compétentes, notamment le ministère du Plan, de la Restructuration économique et de la Promotion de l'emploi, appuyé par le Programme des Nations Unies pour le développement, tendront à se généraliser, intensifiant par voie de conséquence l'ampleur de l'insécurité dans la société béninoise. Il va sans dire que la première alternative, celle des dispositions à prendre, est de loin préférable, car le second scénario mène à la négation de la sécurité et de la paix sociale ainsi qu'à la cessation de toutes activités à caractère civique, y compris les élections.

Enfin, l'homme béninois a besoin de procéder à sa propre mutation mentale. Le Bénin se targue d'avoir réussi, à ce jour, bien entendu, son renouveau démocratique.



Professeur Noël Dassou-Yovo

que, se fondant sur la mise en place des institutions et la conduite passablement mécanique de deux séries de consultations électorales.

Le Sénégal se considère également à cet égard comme une référence en Afrique; dans le cadre d'une récente séquence de l'émission AGORA consacrée aux expériences démocratiques en Afrique, une personnalité qui s'est présentée en qualité d'ancien acteur de la scène politique sénégalaise déclara que «le Président Abdou DIOP a voulu qu'en matière de démocratie, le Sénégal soit une expérience, une excellence et ce (conclut l'interlocuteur) en associant l'opposition au gouvernement».

Et l'homme qui parlait ainsi évoqua la déscription et le dialogue intervenus en 1988, puis il qualifia la Conférence nationale sénégalaise de morte-née et présenta la réforme constitutionnelle de 1991 qui aboutit à la création d'un poste de premier ministre comme une expérience qui permit au Sénégal de se stabiliser.

Les institutions valent ce que valent les hommes chargés de les gérer; le Bénin, pour stabiliser son renouveau démocratique, a besoin d'une véritable révolution des mœurs visant à la remise en question de certaines idées reçues, entre Béninois du Nord au Sud, de l'Est à l'Ouest, pour la sauvegarde de la paix et de l'unité nationale.

La démocratie pour le développement en Afrique, au Bénin en particulier, ne sera pas comme la démocratie en Europe, en Amérique ou en Asie. Chaque continent, chaque pays a sa spécificité. L'Afrique, le Bénin empruntera des éléments d'ossature pour asseoir son système politique propre en y ajoutant certaines de ses réalités propres.

Chez nous, le triple héritage du Christianisme, de l'Islam et de l'Animisme constitue un adjuvant jusqu'à nouvel ordre nécessaire à l'enracinement de la démocratie.

À l'occasion du nouvel an 1998 et dans la perspective des prochaines consultations électorales, les Évéques du Bénin ont envoyé à leurs compatriotes un message qui se termine par un appel dont je vous livre, pour conclure, la partie destinée aux hommes et partis politiques:

«Hommes et partis politiques, nous nous permettons de vous lancer un appel tout particulier: vous savez de quelques forces vous disposez pour mobiliser les masses. Vous savez combien l'argument de la différence ethnique et du régionalisme est séduisant et facile à manipuler. Vous savez aussi qu'aucune nation ne peut véritablement et durablement se construire et se développer sans l'unité et la paix. Alors devenez donc, vous aussi, des artisans et des prophètes de paix et d'unité. Recherchez cette paix et cette unité avant tout, non seulement dans vos programmes de société mais aussi dans vos campagnes électorales...»

Le Cercle des Inter-Dépendants, par ma voix, souhaite que ce canevas et cet appel à la tolérance et à l'harmonie accompagnent nos délibérations afin qu'au-delà des individualités, notre Renouveau démocratique s'épanouisse véritablement pour le plus grand bien du peuple béninois.

RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION...

LES PRÊTRES MEMBRES DE L'UNION DU CLERGÉ BÉNINOIS
ET LA PRÉPARATION DU GRAND JUBILÉ DE L'AN 2000

Il m'a été demandé, en tant qu'évêque délégué pour la préparation du Grand Jubilé de l'An 2000, d'en faire une causerie ce matin à cette auguste assemblée de l'Union du Clergé Béninois (U.C.B.).

Je me réjouis personnellement de l'initiative et en remercie le bureau de l'U.C.B. Il est en effet important que nous prenions le temps de réfléchir en Eglise, de sentir communautairement l'Eglise et de laisser nos cœurs vibrer en même temps à son rythme. Il s'ajoute à cette raison fondamentale une raison pratique : ce ne sont pas les Evêques qui font la pastorale sur le terrain, dans les paroisses, les stations et les institutions... ce sont bien les prêtres.

Je ne doute pas que la majorité parmi vous ait déjà lu des documents sur le Jubilé et que plusieurs soient même déjà bien engagés dans sa préparation avec leurs communautés respectives. C'est possible aussi que certains soient encore très en retard et sur l'information et sur l'engagement ecclésial. C'est pour cela que je me permets d'aborder d'abord quelques généralités ; je noterai ensuite l'approche doctrinale et, pour terminer, je vous proposerai un sujet de réflexion inspiré par la célébration du Jubilé.

I. — GÉNÉRALITÉS SUR LE JUBILÉ

La petite histoire : Le Pape Jean-Paul II lui-même, évoquant la figure de son père spirituel, le Cardinal Wysjynski, primat de Pologne, nous a confié que ce dernier lui a dit tout au début de son pontificat : « ...Si

le Seigneur t'a appelé, tu dois faire entrer l'Eglise dans le troisième millénaire » (*Angelus du 29 mai 94*).

Aujourd'hui, à la lumière de Tertio Millennio Adveniente, on découvre que cette mission a réellement habité le Pape depuis les premières heures de son pontificat. Des plumes averties ont relevé comment réellement Jean-Paul II, dans tous ses écrits, est tendu, comme un athlète, vers l'An 2000, non certes agité par quelque rêve millénariste, mais solidement campé dans la vision paulienne de Jésus-Christ « le même hier, aujourd'hui et demain ».

Jean-Paul II aime beaucoup les anniversaires surtout quand ils ont trait à l'œuvre de la Rédemption. Pour lui, il ne s'agit pas d'un simple souvenir ou rappel, c'est raviver l'événement pour en vivre en tirant toutes les conséquences. Il a, comme dit le Cardinal Echevaray, en pasteur de l'histoire du Salut, multiplié les commémorations dans l'Eglise pour en tirer les leçons spirituelles les plus actuelles et les plus enracinées dans la vérité centrale de la foi au Christ.

Voici quelques exemples qui nous démontrent combien le Pape affectionne les anniversaires : parmi les lettres encycliques nous avons :

en 1981, *Laborem Exercens*, 90ème anniversaire de Rerum Novarum ;

en 1987, *Sollicitudo rei socialis*, 20ème anniversaire de *Populorum Progressio* ;

en 1991, *Centesimus Annus*, Centenaire de *Rerum Novarum*.

La chose est encore plus évidente dans ces Lettres. La liste en est vraiment longue. Je vous livre seulement quelques titres.

• à l'occasion du 1600ème anniversaire du Concile de Constantinople (1981) ; et du 1550ème anniversaire du Concile d'Ephèse ;

• à l'occasion du 6ème centenaire du baptême de la Lituanie (1987) ;

• à l'occasion du 12ème centenaire du deuxième Concile de Nicée (1987) ;

• à l'occasion du centenaire de la mort de Jean Bosco (1988) ;

• à l'occasion du millénaire du baptême de Kiev (1988) ;

• à l'occasion du 25ème anniversaire des nouvelles dispositions concernant la Liturgie selon Vatican II (1988) ;

• à l'occasion du 100ème anniversaire de l'Œuvre de St Pierre Apôtre.

Aujourd'hui nous découvrons avec bonheur que la partie maîtresse de ce cheminement du Pape et de toute son action pastorale, c'est le Jubilé de l'An 2000.

En effet pour le Pape, tous ces anniversaires s'expliquent grâce à l'incarnation. C'est dans le Nouveau commencement qu'est Jésus Christ que tout s'explique : « La plénitude des temps, écrit le Pape, s'identifie avec le Mystère de

l'Incarnation du Verbe : Jésus-Christ est le nouveau commencement de tout » (T.M.A. I et 6). Une ère nouvelle s'est ouverte par l'Incarnation et l'histoire de l'humanité ne peut ignorer cet événement qui constitue l'Avènement en notre chair de l'Homme-Dieu.

Pourquoi un tel Jubilé ! D'abord parce qu'il est tout spécial : « La Porte sainte, dit Jean-Paul II, pour l'An 2000 devra être symboliquement plus large que les précédentes, car l'humanité arrivée à ce terme laissera derrière elle non seulement un siècle, mais un millénaire ».

L'importance donc de ce Jubilé qui marque non seulement la fin d'un siècle mais celle aussi d'un millénaire appelle à une préparation toute particulière pour une célébration adéquate. Voilà pourquoi le Pape Jean-Paul II a pris soin de convier toute l'humanité en général et l'Eglise en particulier à une dense préparation sur trois années.

Pour bien comprendre la pensée du Pape et la structure tryptique qu'il donne à la préparation, il ne faut pas perdre de vue que le Jubilé est celui de la Rédemption inaugurée dans l'Incarnation. Il s'agit donc de célébrer le 2000ème anniversaire de l'Incarnation en tant qu'elle est l'accomplissement de l'œuvre de la Rédemption qui est une œuvre essentiellement trinitaire. Si le fils s'incarne, c'est bien par la volonté du Père et pour nous conduire au Père grâce à l'Esprit Saint qui nous est donné et

(Lire la suite à la page 10)

SENS DE L'ENFANCE MISSIONNAIRE

"L'Eglise fonde de grandes espérances sur les capacités des enfants à changer le monde".

Ce fut le message lancé par le Pape Jean-Paul II lors de la journée des missions en 1993.

Partie intégrante de l'Eglise Universelle, celle de Cotonou se donne l'impérieux devoir de promouvoir cette mission auprès des enfants, dans les paroisses, dans les quartiers, les villages et les maisons.

RAISONS ET ASPIRATIONS QUI FONDENT LA SORTIE D'ÉVANGÉLISATION

Stimulée par cette noble tâche à l'instar d'autres, la paroisse Saint-Jean-Baptiste de Cotonou œuvre activement à la promotion de l'Enfance Missionnaire. C'est ainsi qu'elle a organisé, le dimanche 21 décembre 1997, une sortie d'évangélisation en collaboration avec le bureau

L'ENFANCE MISSIONNAIRE DE LA PAROISSE SAINT-JEAN-BAPTISTE DE COTONOU EN ACTION

de l'Enfance de la paroisse sous la direction de l'aumônerie diocésaine de Cotonou.

TEMPS FORTS DE LA SORTIE D'ÉVANGÉLISATION

L'événement a revêtu un cachet particulier en matière d'évangélisation.

Dès 8 heures, la journée a commencé par l'Eucharistie présidée par l'aumônier du bureau de l'Enfance diocésaine, le Révérend Père Florent Nascimento. Une centaine de participants venus de divers mouvements d'enfants de la paroisse y ont pris part. La vie que doit mener tout chrétien pour être enfant de Dieu et de Marie, notre Mère du ciel et de la terre était au cœur de l'homélie du célébrant.

En résumé, le chrétien doit savoir écouter la Parole de Dieu, savoir la retenir et la méditer, savoir la mettre en pratique et savoir la proclamer.

Après cette célébration animée par la chorale Saint-Charbel de la paroisse Saint-Jean-Baptiste et la brève détente qui a suivi, le cortège constitué des différents groupes d'enfants à savoir : les Jeannettes, les Scouts, les Samuels, les Lecteurs de la liturgie, le Madeb, le Renouveau charismatique et la Chorale Saint-Charbel, disposé en trois colonnes s'est ébranlé dans une grande effervescence. Soutenu par la vibration de la fanfare, des slogans portés sur des banderoles et des chants d'allégresse, il a emprunté l'axe Rond-Point, rue pavée de la place Bulgarie à Vodjé, de

Vodjé à l'Étoile-Rouge puis de l'Étoile-Rouge à la paroisse Saint-Jean-Baptiste.

Sur ce parcours ont été installées deux stations, des poèmes et des slogans ont été déclamés par les enfants pour manifester leurs opinions face aux terribles événements et aux drames qui secouent notre planète par la faute des hommes. On peut noter entre autres les slogans suivants : "Halte à la violence ! Halte aux multiples génocides ! Halte au terrorisme ! Halte à l'infanticide ! Laissez-nous vivre ! L'Homme a perdu la raison !..." Aussi, allait-il de soi d'avouer que ces appels à la conscience humaine éveillaient naturellement en ces moments des résonances profondes dans les cœurs de l'assistance.

De retour sur la paroisse et dans une liesse populaire, les manifestations ont été clôturées en beauté par des agapes fraternelles, des jeux, des sketches et diverses animations.

Vive l'Enfance Missionnaire !

Serge Almadou

RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION...

LA VINGT-CINQUIÈME PAROISSE DU DIOCÈSE DE LOKOSSA A SON CURÉ

Jedi 25 décembre 1997. Pendant que l'univers entier est joyeux de célébrer le mémorial de l'Incarnation du Verbe de Dieu, l'Église de Lokossa est comblée, pour ainsi dire, d'un « supplément de joie » avec l'érection de la station de Sohoh / Sohonnè en paroisse, la vingt-cinquième du diocèse.

C'est dans une ambiance de fête que commence, à 10 h 30 mn, la messe d'installation du nouveau curé présidée par S. E. Mgr. Robert Sastre qu'entouraient l'abbé Ernest Kpadonou (l'élu) et les abbés Victor Agbanou, Xavier Tohouégnon, Ambroise Médéjan.

Dans son homélie, Monseigneur Robert Sastre de Lokossa, d'abord, insiste sur le sens de la lumière du Christ illuminant les ténèbres du monde. Mais avant tout propos, il a tenu à formuler, à l'endroit de tous, ses souhaits de joyeuses fêtes. Il a aussi présenté une brève historique de la nouvelle paroisse en constatant que l'attente a duré 64 ans. Il invite alors les fidèles à la joie et à l'action de grâce.

Il souligne ensuite la nécessité pour la communauté chrétienne de soutenir son nouveau curé et de bâtir avec lui une com-

munauté unie dans l'amour du travail. Chacun doit prendre une part active dans la consolidation de cette communauté. Aux enfants, le prélat signifie qu'ils constituent l'avenir de cette Église locale et il leur recommande de s'investir à fond dans le travail. Aux parents il rappelle la nécessité de l'instruction dans notre monde en perpétuelle mutation, donc nécessité d'envoyer leurs enfants à l'école pour s'instruire.

Il jette enfin le regard sur les âmes consacrées issues de Sohonnè et constate qu'elles sont en nombre insuffisant. De ce fait, il invite les jeunes surtout à prêter une oreille attentive à l'appel du Seigneur. Cette écoute s'authentifie dans l'amour de Dieu et du prochain. Aux fidèles laïcs, il rappelle qu'ils doivent s'engager résolument et activement dans l'œuvre de l'évangélisation.



L'abbé Ernest Kpadonou

Il souhaite au nouveau curé, l'abbé Ernest Kpadonou, un bon séjour au sein de la communauté qu'il invite à le soutenir dans sa lourde charge de pasteur.

Aussitôt après l'homélie, le nouveau curé est amené à exécuter trois rites essentiels : l'évêque lui remet les clés de l'église et du tabernacle qu'il ouvrira respectivement, après quoi il sonnera la cloche de l'Église. C'est lui qui est désormais chargé de donner le Christ à son peuple ; c'est lui qui appelle le peuple de Dieu à se rassembler en Église. Ainsi est installé officiellement l'abbé Ernest Kpadonou en sa qualité de premier curé de la paroisse « Enfant-Jésus » de Sohoh. A l'issue de la célébration eucharistique, le curé prend la parole pour exprimer aux uns et aux autres, sa joie et surtout sa profonde reconnaissance pour leur investissement

remarquable quant à la réussite de la fête. A 13 h 40 mn, prend fin cette célébration. Le partage des agapes fraternelles qui a suivi a été animé par le groupe des CV-AV, constitué de jeunes enfants très dynamiques et pleins de talents.

Ont pris part à cette cérémonie le préfet du département du Mono, M. Georges Houessou et les sous-préfets de Grand-Popo et de Comé.

L'après-midi, la relève de l'animation est assurée par le groupe « Hoshun » (tam-tam de la foi) où on danse à mouiller pagnes et patalons. Bref, c'est une ambiance de fête, de fraternité, de solidarité, gage d'une communauté unie dans la joie du Seigneur.

En somme, disons que c'est une Noël de paix et de joie, une Noël qui ouvre un « nouvel âge d'évangélisation » à Sohoh / Sohonnè.

A cette jeune paroisse du diocèse de Lokossa, nous souhaitons de croître en nombre et en qualité et d'être le sel de la terre, témoin de l'Amour du Christ au milieu des hommes.

Henri EDOH
Séminariste

DIOCÈSE DE NATITINGOU : TROIS MEMBRES POUR LE PRESBYTÉRIUM

Le samedi 3 janvier 1998 les Abbés Célestin Dendabadou de la paroisse de Kotopounga, Dieudonné Tchansi de la paroisse de Wansokou et Mathieu Ouambou de la paroisse de Gouandé se sont vu conférer la charge du ministère sacerdotal par S. E. Mgr. Pascal N'Koué, évêque de Natitingou.

Pour la circonstance, la cour de la paroisse-cathédrale de Natitingou qui a servi de cadre aux manifestations s'est révélée trop restreinte pour contenir les milliers de parents, fidèles, sympathisants, amis et curieux venus prendre part à la célébration.

Au premier rang de l'assistance on pouvait noter la présence de l'honorable député Adolphe Biaou, d'anciens ministres, le Chef de la Circonscription urbaine de Natitingou, M. Edouard André Quin-Ouro représentant le préfet du département de l'Atacora empêché.

Partie de la maison des sœurs de l'Institut des Oblates catholiques petites servantes des pauvres (OCPSP) à 10 h, la longue procession qui comprenait outre leurs Excellences Nos Seigneurs Pascal N'Koué, évêque de Natitingou et Paul K. Vieira, évêque de Djougou, les vicaires généraux de Natitingou, Djougou et Parakou, les pères recteurs des séminaires Saint-Gall de Ouidah et Notre-Dame de Fatima de Parakou, une cinquantaine de prêtres, de nombreux religieuses et séminaristes, s'est ébranlée vers la cathédrale parcourant de fait une distance de 600 mètres environ.

Tam-tams, gongs, tambours, flûtes et autres instruments de musique se sont mêlés aux voix des différentes chorales.

Quel tonnerre d'applaudissements après l'avis favorable de Mgr. Pascal N'Koué qui présidait les cérémonies d'ordination des prêtres élus du jour.

Joie pour les peuples chrétiens de Kotopounga, Wansokou, Gouandé et d'ailleurs ? Oui. Joie pour l'Église toute entière ? Oui.

Les textes choisis pour la circonstance et qui ont constitué la charpente de l'homélie de l'évêque de Natitingou sont : Jr 1, 4-9, Rm 12, 4-8, Lc 22, 14-20, 24-30.

En se réjouissant de la présence de S. E. Mgr. Paul K. Vieira et du grand monde de personne venu prendre part aux cérémonies d'ordination des triplés du jour, S. E. Mgr. Pascal N'Koué a fait remarquer que l'Église, Famille de Dieu qui est à Natitingou est en joie en ce début d'année 1998 consacré à l'Esprit Saint dans le cadre de la préparation du Jubilé de l'An 2000.

Pour l'évêque de Natitingou, on ne s'attribue pas l'honneur d'être prêtre soi-même, on le reçoit de Dieu. Il a par la suite invité la communauté à organiser une journée pour les séminaristes afin de les encourager dans leur voie. Rappelant l'identité de prêtre à travers l'une de ses fonctions si importantes, le prélat a dit : « C'est à partir de l'Eucharistie que le prêtre se définit.

L'Eucharistie est le texte régulateur de la vie de l'Église. La messe est, elle, le sacrement qui procure le plus de grâce aux hommes ».

S'adressant particulièrement aux Abbés Célestin, Dieudonné et Mathurin, il a cité saint Grégoire : « Les prêtres sont les colonnes du temple de Dieu ». Et de poursuivre : « Le prêtre a besoin d'une bonne réputation pour sauver les autres. Vous êtes exposés aux yeux et au su de tous. Les exemples attirent mieux que les paroles ». Il les a ensuite rassurés de la solidarité sacerdotale qui ne leur fera pas défaut et leur a rappelés la nécessité pour eux de s'occuper de tous car ils sont maîtres de la sainteté. « Gardez l'exemple du Bon Pasteur pour servir jusqu'à donner sa vie. Que le découragement n'envahisse jamais votre cœur » devait-il conclure.

Suivront successivement la liturgie du sacrement de l'Ordre et l'Eucharistie.

Il était revenu à l'Abbé Célestin Dendabadou, au nom des triplés de remerciement avant la fin de la messe le Seigneur et tous ceux qui les ont soutenus d'une manière ou d'une autre. Il a enfin recommandé les triplés qu'ils constituent à la prière de tous.

Puisse le Seigneur rendre fécond l'apostolat des Abbés Célestin Dendabadou, Dieudonné Tchansi et Mathurin Ouambou.

Jean-François Gonzalla

POUR PARLER D'UNE SEULE VOIX EN AFRIQUE

L'idée de créer une seule Église anglicane qui rassemblerait tous les anglicans d'Afrique a été lancée le 18 janvier dernier par l'archevêque anglican du Cap, Njongonkulu Ndungane, successeur de Desmond Tutu à la tête de l'Église de la province d'Afrique Australe.

L'archevêque Ndungane a souligné que le moment est venu pour toutes les Églises anglicanes d'Afrique de renforcer leur témoignage et leurs liens en fondant une Église épiscopale d'Afrique.

Cette initiative conduirait, selon le prélat, à l'établissement d'une des plus grandes et plus importantes Églises anglicanes dans le monde, en unissant les Églises de plusieurs provinces : d'Afrique australe ; d'Afrique centrale ; de Tanzanie ; du Kenya ; du Rwanda ; du Burundi ; de l'Ouganda ; du Nigeria ; d'Afrique occidentale ; ainsi que l'Église épiscopale du Soudan.

Réalisée, cette initiative nous permettrait, a dit l'archevêque, de parler d'une seule voix, de guider spirituellement et de soutenir les peuples d'Afrique.

L'archevêque Ndungane a lancé cet appel dans la nouvelle cathédrale Saint-Pierre de Kabale, où se pressaient des milliers de fidèles du diocèse de Kigezi, dans la région des Grands Lacs, près de la frontière avec le Rwanda.

(apic / eni / pr)

RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION...

LES PRÊTRES MEMBRES DE L'UNION DU CLERGÉ BÉNINOIS ET LA PRÉPARATION DU GRAND JUBILÉ DE L'AN 2000

(Suite de la page 8)

réalise notre christification. La célébration du Jubilé est ainsi et d'abord une Profession, une proclamation de notre foi en Dieu Trine et Un. « Tout, dit le Pape, devra être orienté vers l'objectif prioritaire du Jubilé qui est le renforcement de la foi et du témoignage chrétien » (T.M.A. N° 42).

Aussi les trois années de préparation prennent-elles en compte à tour de rôle et successivement :

« La personne du Fils Jésus-Christ le même hier, aujourd'hui et à jamais, (1997).

« La personne de l'Esprit, le Seigneur qui vivifie (1998).

« La personne du Père, vers qui nous cheminons (1999) ».

Chaque année est parcourue sous le regard de Marie, les yeux fixés sur elle

comme notre étoile, notre modèle, et notre mère.

Nous sommes donc cette année, depuis l'entrée dans le temps de l'Avent, dans la deuxième année de préparation consacrée à l'Esprit Saint.

Le Pape a décidé par ailleurs que la célébration du Jubilé ait lieu simultanément en Terre Sainte, à Rome et dans les Églises locales du monde entier : Terre Sainte, lieu historique de l'Incarnation, Rome, lieu des tombes des Apôtres Pierre et Paul symbolisant tous les autres, eux par qui la foi nous est venue; Rome centre de la catholicité et ministère de l'unité; Églises locales, lieux d'incarnation effective actuelle de la Rédemption.

II. — APPROCHE DOCTRINALE DU JUBILÉ

Tertio Millennio Adveniente

Notons d'abord le caractère essentiellement christologique du document. Ce caractère a été voulu et marqué jusque dans la structure et la composition. Le Pape a voulu ainsi marquer qu'il s'agit du Jubilé de l'Incarnation du Christ. Tout le développement de T.M.A. est enfoncé dans deux chapitres qui se répondent, le premier et le dernier. Le premier intitulé : « Jésus-Christ est le même hier et aujourd'hui, le dernier « Jésus-Christ est le même à jamais ».

C'est dans le premier chapitre que le Pape rappelle justement le triple but de l'incarnation qui va dicter les thèmes de réflexions, de prière et d'action qu'il propose à l'humanité et à l'Église.

L'incarnation vise trois buts

a) Unir l'homme à Dieu le Père par le Christ dans son Esprit.

Du coup nous découvrons la christologie comme profondément trinitaire ;

b) Unir les hommes entre eux en premier lieu les disciples du Christ;

c) Libérer l'homme et le monde de ce qui porte atteinte à son épanouissement, à son unité.

Ce contenu de l'Incarnation offre au Pape les trois points doctrinaux essentiels de T.M.A. à savoir :

* Le Christ Rédempteur dans son Mystère Trinitaire,

* L'œcuménisme et le Dialogue,

* La Promotion humaine et la Justice sociale.

Et tout cela dans une attitude spirituelle d'action de grâce pour les nombreuses lumières qui ont marqué ces 2000 ans et aussi de repentance pour les ombres.

* Le Christ Rédempteur dans son mystère trinitaire

Vous savez que le Pape a toujours axé son enseignement sur le caractère rédempteur du Christ et son aspect trinitaire. La Rédemption hominis n'est pas à séparer de la Dives in misericordia ni de la Dominum et vivificantem (vous voyez là d'ailleurs les trois thèmes des trois années de préparation du Grand Jubilé. Ces trois lettres encycliques demeurent les documents de fond pour un approfondissement de la foi comme grâce du Jubilé). Que la Rédemption soit au centre de l'enseignement de Jean-Paul II, ces encycliques nous le montrent :

Redemptor Hominis en 1979,
Redemptoris donum en 1984,
Redemptoris Mater en 1987,
Redemptoris Cristos en 1989,
Redemptoris Missio en 1990.

Création et Rédemption sont en rapport constant ; la Rédemption par le Christ consiste à donner un nouvel ordre au Cosmos.

Le Christ Rédempteur est prioritairement Rédempteur de l'homme. « Le Mystère de l'homme ne s'éclaire vraiment que dans le mystère du Verbe Incarné » T.M.A. §1 reprenant Gaudium et Spes. Le Christ Rédempteur est également l'accomplissement des aspirations de toute l'humanité : « Nous touchons ici, dit le Pape, le point essentiel qui différencie le Christianisme des autres religions, dans lesquelles s'est exprimée dès le commencement la recherche de Dieu de la part de l'homme. Dans le Christianisme, le point de départ, c'est l'Incarnation du Verbe. Ici, ce n'est plus seulement l'homme qui cherche Dieu, mais c'est Dieu qui vient en personne parler de lui-même à l'homme et lui montrer la voie qui lui permettra de l'atteindre... De cette façon, le Christ est la réalisation de l'aspiration de toutes les religions du monde et, par cela même, il en est l'aboutissement unique et définitif » (T.M.A. n° 6)

* Le second point doctrinal est l'œcuménisme et le dialogue inter-religieux.

La division demeure un des plus graves péchés : « Parmi les péchés qui requièrent un plus grand effort de pénitence et de conversion, dit le Pape, il faut évidemment compter ceux qui ont porté atteinte à l'unité voulue par Dieu pour son peuple ». (34 T.M.A.) Le fondement de l'unité est théologique, une est l'origine et une la destinée du genre humain.

Le deuxième millénaire a connu de profondes ruptures. Il faut donc d'abord reconnaître que cela s'oppose au dessein de Dieu et à la Rédemption en Jésus... Et chercher par conséquent la voie de l'unité. Le Pape propose comme remède le respect mutuel c'est-à-dire, accepter de reconnaître l'autre. Le Jubilé, indique le Pape, doit être l'occasion d'avoir des projets œcuméniques.

* Promotion humaine et Justice sociale

Ceci aussi est très fidèle à la tradition des jubilé. Il implique des exigences de justice et d'ordre social.

Il y a un double fondement théologique.

— Dieu Créateur est le seul propriétaire et providence. Il a tout donné à l'homme, sa volonté étant que ces biens servent à tous, d'où les richesses de la terre constituent un bien commun à tous les hommes. Ceux qui en possèdent n'en sont que des gardiens.

— L'attente messianique était celle d'un vrai libérateur. Le Messie vient rétablir un nouvel ordre de la création. L'évangile, dit le Pape, est la déclaration la plus achevée des droits de l'homme. La promotion humaine et la justice sociale ne sont donc pas une exigence facultative mais constitutive de notre foi.

Avec ces trois thèmes essentiels, nous pouvons dégager, selon le Pape, l'objectif prioritaire du Jubilé qui est « le renforcement de la foi et du témoignage chrétien ». Il est donc nécessaire de susciter chez tous les fidèles une réelle aspiration à la sainteté, un fort désir de conversion et de renouveau personnel, dans un climat de prière toujours plus intense et de solidarité dans l'accueil du prochain, particulièrement des plus démunis.

III. — SUJET DE RÉFLEXION

Cela définit l'atmosphère spirituelle dans laquelle doit baigner la préparation du Jubilé : la reconnaissance des erreurs, de son péché, pour une conversion.

"Reconnaître les fléchissements d'hier est un acte de loyauté et de courage qui nous aide à renforcer notre foi, qui nous fait percevoir les tentations et les difficultés d'aujourd'hui et nous prépare à les affronter".

Cela m'introduit directement à la proposition que je voudrais vous faire pour l'échange après la pause.

Quand l'Abbé Tohouégnon m'avait contacté pour savoir si j'avais des suggestions à faire pour l'U.C.B. dans le cadre du Jubilé j'avais spontanément répondu sans d'ailleurs savoir qu'il allait par la suite me demander cette causerie : Je propose que les confrères réfléchissent et échangent sur le problème de l'unité, qu'ils célèbrent la réconciliation pour l'unité.

Providentiellement, la Conférence épiscopale du Bénin vient de nous adresser un message qui veut interpeller toutes les couches de notre société donc nous aussi.

Je vous propose tout simplement de réagir et d'échanger sur ce document :

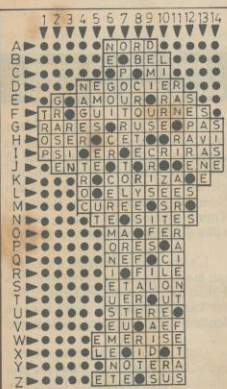
— En quoi nous interpelle-t-il ?

— L'unité au sein de l'U.C.B. est-elle réelle et convaincue ?

— Quels sont les fléchissements du passé que nous devons nous pardonner ? Les faits d'histoire que nous devons relativiser et assurer ?

† Mgr. Paul K. Vieira
Evêque de Djougou

REPONSE AU JEU LE BENIN EN MOTS CROISÉS de la page 5



REPONSE AU JEU MOTS SYNONYMES de la page 5

* CHOISIR

* ELIRE

REPONSE AU JEU CHIFFRES CROISÉS de la page 5

5 — 5 — 10 — 4 — 6
2 — 5 — 7 — 2 — 5
3 — 0 — 3 — 2 — 1
8 — 6 — 2 — 6 — 8
11 — 6 — 5 — 4 — 9

DES JOURS... L'AFRIQUE ET LE MONDE AU FIL DES JOURS... L'AFRIQUE ET LE

Outre-tombe, Marien N'Gouabi garde sous sa vigilante et bienveillante protection tout le peuple congolais et, naturellement, le parti congolais du travail (PCT), qu'il a tragiquement quittés, le vendredi 18 mars 1977, lâchement assassiné en plein jour dans sa résidence à Brazzaville.

Appel de supplication, on ne saurait être plus clair. On peut concéder aux anciens compagnons restés fidèles aux convictions politiques de l'ancien président de l'ex-parti-État congolais revenus depuis peu aux affaires à Brazzaville, de jurer leur foi et de rendre ainsi hommage à leur leader disparu. Aussi, les plus fidèles de ses fidèles ont-ils avec courage, décidé de reconstruire aux frais du PCT, l'effigie de leur ancien dirigeant détruite pendant la guerre civile de 1997. Aucune voix discordante, ne semble, en tout cas, s'être élevée en signe d'objection à la concrétisation de cette initiative, symbole d'attachement à un digne patriote congolais qui fut un homme d'un grand charisme.

Du reste, la guerre terminée, Brazzaville et le Congo tout entier sont désormais à

COMME L'ŒIL DE CAÏEN

l'heure de la reconstruction. Car la furie rageuse des milices des deux protagonistes de la guerre civile les avait amenés, lors du conflit armé, à se livrer à des actes de destruction et de pillage sans précédent. Tout y avait passé ou presque, y compris mémoriaux, statues, effigies, etc.

Dans ce lot de symboles, les vestiges de l'être marxiste au Congo, étaient les plus visés par les milices «zoulou» de l'ex-président Lissouba.

Parmi les soldats de fortune de l'un et l'autre camps recrutés ou enrôlés sur la base de l'appartenance ethnique ou des affinités politiques, se côtoyaient aussi bien des adolescents innocents que de jeunes délinquants de la pègre. Généralement livrés à eux-mêmes, ces guerriers en herbe étaient des girouettes, faciles à manipuler par des marchands d'illusions, colporteurs des rumeurs les plus folles qui se répandaient

dans la capitale comme une traînée de poudre. Dans un pareil climat d'anarchie, de confusion et de psychose, entretenu par des esprits malicieux mais aussi par des gens assoiffés de haine revancharde, il n'est pas étonnant, comme l'a d'ailleurs rapporté ces jours-ci un Brazzavillois, que des miliciens «Zoulou» aient pu s'imaginer qu'à l'intérieur de ces sacrés monstres de statues de bronze géantes étaient dissimulés par leurs adversaires, des génies noirs écumant de rage. Ils y croyaient dur comme fer. Ces statues de bronze étaient, selon eux, bourrées de «gris-gris», de «jujus» et autres «ghass» doués de puissances occultes qui annihilait leur progression sur le terrain et anéantissaient leur chance de remporter la victoire militaire.

Au-delà de ce récit romanesque et presque mythique sur des événements récents à considérer comme une tragédie humaine, il est juste de rappeler que le personnage à

l'allure de maquisard qui en est au centre est Marien N'Gouabi et qu'il fut, à vrai dire, le martyr incontestable d'une révolution de palais. Et c'est cela qui dérange aujourd'hui encore certains parmi ses compagnons et proches d'hier. Ils ont beau chercher à se voiler la face avec quelques bonnes intentions. La vérité historique est têtue.

Officiellement, les auteurs ou plutôt commanditaires de l'effroyable assassinat de Marien N'Gouabi n'ont jamais été retrouvés. Mais cet acte ignoble n'était pas possible, selon des témoignages concordants, dont celui de M. Pascal Lissouba, sans complicité au plus haut niveau. Dix ans plus tard, le capitaine Pierre Anga sera éliminé après avoir accusé une haute personnalité congolaise d'avoir été le cerveau de l'assassinat. Le jour du drame, c'est-à-dire le vendredi 18 mars 1977, les quatre principaux responsables qui devaient jouer un rôle-clé dans la protection du président N'Gouabi avaient, d'une manière curieuse, décidé de ne pas être à leur poste. Tel le ministre de la défense d'alors en charge de la sécurité d'État.

Les proches de N'Gouabi au sein du parti à l'époque, croit-on savoir, lui en voulaient à mort, pour son intention supposée ou réelle de remettre le pouvoir à son prédécesseur déchu Massamba-Débat. N'Gouabi était arrivé à un tel dépit du machiavélisme de certains dirigeants du parti et de l'État qu'il était conscient de n'être plus que l'otage politique de ses plus proches compagnons au sein du parti.

On se demande dès lors au nom de quelle morale peut-on vouloir pérenniser la valeureuse image du président Marien N'Gouabi, et au même moment, s'employer à gommer soigneusement toute trace qui permettrait d'identifier les vrais coupables de son assassinat ?

Ainsi, on est porté à penser qu'il y a des pages de l'histoire politique récente du Congo-Brazzaville écrites dans des circonstances de clair-obscur. Ces épisodes sombres mettent en cause certains acteurs actuels de la scène politique congolaise qui se trouveraient dans le collimateur de Marien N'Gouabi. Tout comme l'œil de Caïen, quoi !

Dans un monde qui tend à se réduire à un village planétaire, nous Béninois, ne sommes nullement épargnés. Et surtout ne nous regardons pas comme des hommes exceptionnels.

Des crises et conflits du genre de ceux qui secouent les autres pays nous guettent aussi si nous n'y prenons garde. Dans tout homme, disait Lichtenberg, il y a un peu de tous les hommes. Dans notre pays, malheureusement, les instincts pervers de l'homme se cristallisent dans la «béninoiserie». Or, «la jalousie, les rivalités, l'intolérance sont le jeu de l'injustice, car c'est dans l'amour et la paix qu'est semée la justice» écrit saint Jacques.

Alain Sessou

E. Dégla

PROCHAINES CONSULTATIONS ÉLECTORALES
LES ABUS SUICIDAIRES AU COMPTE DE LA CAMPAGNE
ÉLECTORALE PRÉCOCÉMENT LANCÉE AU BÉNIN

(Suite de la première page)

on sait que le succès escompté pour l'an 2001 dépend, en partie, des exploits aux prochaines municipales et législatives. Les partis politiques de la coalition qui n'ont pas eu leur part du gâteau à la formation du gouvernement de Kérékou II, ne ratent aucune occasion pour tirer à boulets rouges sur leurs camarades de l'équipe gouvernementale en place. L'essentiel pour eux est de se créditer sur l'échiquier politique national. Juste de quoi démontrer leur charme et leur utilité au Général afin de rentrer dans la danse. Dès lors, tous les moyens d'y parvenir sont inventés. Et de quelle manière ?

HALTE À LA CULTURE DE
LA HAINE

Aujourd'hui tout indique qu'au Bénin, des politiciens inoculent déjà aux membres de leurs partis politiques les germes de la haine. Et cela horripile plus d'un Béninois d'autant que l'esprit de mesquinerie, de haine et de division hante déjà la trame de la précampagne. D'une manière on ne peut plus regrettable, les conférences, assemblées générales et autres rencontres organisées à travers le pays par les animateurs de la vie politique, ces derniers jours, ne sont rien d'autre que des occasions d'injures et de dénigrement. Ce dérapage devient évident et notre Renouveau démocratique risque d'en prendre un coup dur alors que la démocratie, encore balbutiante a besoin, pour son enracinement, de la paix et de la

concorde, condition pour un progrès et un développement durable.

LA VÉRITÉ ET RIEN QUE
LA VÉRITÉ

C'est pourquoi, si nous aimons vraiment notre patrie, le Bénin, nous avons l'obligation de nous faire un devoir de méditer ce passage du message des Evêques du Bénin donné à l'occasion du nouvel an 1998 :

«... Hommes et partis politiques, nous nous permettons de vous lancer un appel tout particulier : vous savez de quelles forces vous disposez pour mobiliser les masses. Vous savez combien l'argument de la différence ethnique et du régionalisme est séduisant et facile à manipuler. Vous savez aussi qu'aucune nation ne peut, véritablement et durablement, se construire et se développer sans l'unité et la paix. Alors devenez donc, vous aussi, des artisans et des prophètes de paix et d'unité. Recherchez cette paix et cette unité avant tout, non seulement dans vos programmes de société mais aussi dans vos campagnes électorales et dans vos actions affectives.

«Le peuple attend de voir que votre parole politique soit toujours une parole de vérité. Nous vous le disons déjà le 11 février 1995 : «La politique est un espace de parole, de parole échangée entre les hommes de parole ; aussi toute perversion de la parole est-elle, en ce domaine, un facteur de violence. Le mensonge n'est pas toujours absence de vérité par ignorance ou par erreur. La perversion

intentionnelle de la parole est plus qu'anormale, elle est immorale» (lettre pastorale des évêques du Bénin p. 11 P 2).

Évitons donc tout ce qui peut engendrer la haine au sein des ethnies et entre elles, l'opposition de nos régions. Ne divisons pas notre peuple, ne divisons pas notre pays. Oui, évitons la division du peuple béninois qui ne demande qu'à vivre en paix ; ne divisons pas la République du Bénin pour des intérêts égoïstes.

AIMONS-NOUS LES UNS
LES AUTRES

La situation qui prévaut dans le pays interpelle la conscience de toutes les Béninoises et de tous les Béninois, toute tendance confondue et notamment celle des animateurs de la vie politique nationale. On ne le dira jamais assez, nous devons nous convaincre que le développement durable que les uns et les autres souhaitent pour le peuple béninois passe par la culture de l'amour du prochain et de l'acceptation de l'autre dans sa différence. Autrement la voie démocratique que les filles et les fils du Bénin se sont tracée deviendrait une aventure sans lendemain. Et ce serait bien dommage pour le Bénin.

Citoyennes et citoyens de ce pays nous avons le devoir sacré de faire en sorte que la jeune démocratie béninoise devienne en Afrique et ailleurs la pluie du matin qui réjouit le pèlerin !

ÉCONOMIE — ENVIRONNEMENT

LES SACHETS PLASTIQUE SI PRATIQUES ET SI POLLUANTS

Après avoir envahi les rues des villes africaines, les sachets plastique polluent les campagnes et s'immiscent dangereusement dans les cuisines. Au Bénin, les emballages végétaux sains et non polluants essaient de résister...

Le fléau des emballages plastique est si répandu en Afrique que certains «mauvais esprits», en réponse à la question «A quoi reconnaît-on une capitale africaine?», répondent sans hésiter: «A ses rues jonchées de sacs plastique». Les villes béninoises n'y échappent pas. Les sachets en polyéthylène s'accumulent dans les rues et les tas d'ordures. Ils rendent les villes insalubres car ils bouchent les caniveaux participant ainsi à l'inondation de certains quartiers. Le comble, c'est qu'ils ne pourrissent pas ! Il est toutefois difficile de chiffrer les quantités d'emballages synthétiques utilisés. Le Bénin importe d'Europe, d'Asie et de certains pays africains (principalement du Nigeria). Quatre sociétés locales en produisent également mais leur offre est comparativement insignifiante.

Après avoir envahi les villes, les voies qui envahissent les campagnes. «Si la tendance actuelle perdure, c'est l'agriculture elle-même qui sera affectée. Les plantes ne peuvent pas pousser sur un terrain occupé par des sachets synthétiques. Ceux-ci empêchent les racines de pénétrer dans le sol», avertit un ingénieur agronome. Déjà, les jar-

dinières s'en plaignent; ils sont obligés d'enlever tous les bouts de plastique lorsqu'ils préparent leurs planches. Huguette Marcos du Centre de traitement des ordures ménagères de Tohoué, sur la route de Porto-Novo (capitale du Bénin), trouve que la présence de ces déchets rend encore plus difficile la fabrication du compost.

Certaines organisations ont entamé une campagne de sensibilisation contre l'utilisation de ces emballages. C'est le cas de l'Organisation non gouvernementale (l'Ong) «Dignité féminine» qui intervient sur certains marchés à Cotonou, à Porto-Novo et à Ouessè. «Non aux sachets plastique qui envahissent dangereusement notre environnement», lit-on sur les sacs en coton que l'Ong distribue lors de ses campagnes. Mais l'effet de ce genre d'action est encore limité. «Le sac plastique est si pratique qu'on a du mal à s'en passer», reconnaît Honorine Attikpa, la présidente de «Dignité féminine».

UN DANGER DANS LA CUISINE

Ce matériau a même dangereusement envahi la cuisine. L'akassa et le «li», pâtes de maïs traditionnellement enveloppées dans des feuilles, sont désormais conditionnées dans des emballages synthétiques; l'huile rouge et l'huile d'arachide se vendent dans des sachets plastique. La liste des produits alimen-

taires qui ont désormais épousé le synthétique au détriment du végétal ne cesse de s'allonger. La plupart des consommateurs se félicitent de ses qualités: bonne résistance physique, longue durée de vie et disponibilité en toutes saisons.

«Les sachets en plastique sont vraiment pratiques. Heureusement qu'ils existent», se réjouit une femme rencontrée au marché Ganhi à Cotonou. Très peu de gens sont conscients de leurs dangers. Selon le chercheur béninois, Joseph Hounhouigan, le problème est d'autant sérieux que les femmes font cuire certains aliments à la vapeur dans leurs emballages plastique alors que ceux-ci peuvent libérer à chaud des substances toxiques. Pour allumer le feu et faire la cuisine, bien des femmes béninoises mettent aussi un morceau de sachet dans le charbon de bois ignorant que la fumée ainsi dégagée est très dangereuse pour leurs pousmons.

Pourtant, le Bénin dispose d'immenses potentialités en matière d'emballages naturels. Ils sont pour la plupart issus de produits végétaux ou de résidus de produits de récolte: branches de palmier, de raphia et de feuilles végétales. Ils servent dans le transport, la distribution, la conservation et la promotion des produits de récolte ou des aliments. Certains de ces emballages végétaux sont cultivés, les autres sont simplement cueillis dans la brousse ou dans les bas-fonds. Ils sont

surtout utilisés dans le secteur artisanal agro-alimentaire pour conditionner des produits comme les différentes pâtes de maïs, la moutarde de graines de néré, les poissons fumés, frites ou séchées, les beignets, les légumes cuits ou la viande. La feuille de papayer qui sert à envelopper la viande permet de l'attendrir grâce à une enzyme qu'elle sécrète, la papaine.

Certains reprochent aux emballages naturels de ne pas remplir toutes les conditions d'hygiène nécessaires. «Mais savez-vous dans quelle condition on fabrique les sachets synthétiques? Nous au moins on brûle la feuille de bananier, avant de l'utiliser», oppose une vendeuse du marché Dantokpa, à Cotonou. En vérité, le problème d'hygiène n'est pas spécifique aux emballages «verts».

Mais les feuilles souffrent d'un handicap majeur: elles ne sont pas disponibles toute l'année. Leur conservation reste la préoccupation majeure des femmes qui les commercialisent ou qui s'en servent. Les feuilles ne peuvent se conserver au-delà de dix jours. «A l'époque actuelle, on ne peut pas prétendre remplacer les sachets synthétiques par des feuilles. Ce n'est pas du tout réaliste», soutient une vendeuse du marché de Dantokpa. «Ce qu'il faudrait faire, c'est limiter la consommation des sachets synthétiques par une politique fiscale conséquente et promouvoir en même temps la production et la conservation des emballages naturels», propose Honorine Attikpa.

Jérôme Adjakou Badou
(Sofia-Bénin)

GHANA: LE CHAMPIGNON À TOUTES LES SAUCES

Le Ghana n'est pas uniquement le pays des champions de football. Il est devenu progressivement depuis cinq ans le pays des champignons. Ce végétal qui a conquis la cuisine locale, est déjà très demandé à l'étranger.

Accroché devant une baraque en bois couverte de paille qui tient lieu de station de production, Emmanuel Koudzrah, un paysan ghanéen de Kpandu (135 km au Nord-Est d'Accra), ne cache pas la satisfaction qu'il tire de la culture du champignon: «C'est pour moi une activité intéressante. Elle apporte à ma famille des protéines supplémentaires pour son alimentation et un peu d'argent pour le surplus vendu. Je crois que le champignon est une culture d'avenir». Comme Koudzrah, plus de deux mille producteurs ghanéens se sont lancés dans la culture du champignon, un végétal qui a la particularité de ne pas contenir de chlorophylle (le composé vert des plantes). L'engouement pour cette culture est tel que la production ghanéenne, quasi nulle en 1993, est passée de 5,4 t en 1995 à 7,2 t en 1997.

De tous temps, pour garnir leurs sauces, les paysans africains des tropiques humides ont ramassé les champignons, entre autres, près des termièrres, sur du bois humide, de la bouse de vache ou des déchets végétaux en décomposition. C'est à partir des années 80 qu'ils ont commencé, parallèlement, à en cultiver. Le Nigeria, le Malawi, le Kenya et la Guinée-Bissau ont été les premiers à se lancer dans cette culture. Le Ghana a pris le train en marche dans les années 90. Pour implanter son projet de champignonnières, le gouvernement a fait appel en 1993 à la Thaïlande,

premier producteur et exportateur mondial de champignons. Deux ans ont suffi à l'expert thaïlandais Anon Auetragul, pour créer les conditions d'un bon démarrage: identification des variétés locales, montage du laboratoire de production de semences, études des techniques de propagation et formation du personnel local. Depuis la myciculture ne cesse de faire des adeptes.

UN FAIBLE INVESTISSEMENT

«Il ne se passe de jour sans que des paysans viennent dans notre laboratoire pour demander à être initiés à la culture du champignon», témoigne Mary Obodai, chercheur au National mushroom development project (Projet national de développement des champignons) à Accra. La technique consiste simplement à ensemercer avec du «mycélium» (semence de champignon) des sacs plastiques remplis de compost préalablement désinfectés à la chaleur. Ce

compost est fabriqué à partir de paille de riz ou de déchets de cabosses de cacao, de peaux d'igname ou de manioc enrichis à l'engrais composé (NPK).

Les sacs sont d'abord entreposés plusieurs semaines dans une pièce sombre puis dans un endroit ventilé et faiblement éclairé pour que les champignons se développent. Le projet encourage les producteurs à cultiver quatre variétés: le pleurote (*Pleurotus spp.*), l'oreille de Judée (*Auricularia*), l'agaric à volute et le *Ganoderma lucidum*. Les trois premiers sont comestibles tandis que le dernier est utilisé comme médicament contre la neurasthénie, la bronchite chronique et les maladies de l'artère coronaire.

Le prix modique du sac plastique de compost a été déterminant pour les fermiers: 400 cédis (soit 100 Fcfa environ). «Avec un prix aussi intéressant, nous avons compris, qu'à côté de notre production vivrière, nous pouvions gagner de l'argent en cultivant le champignon, sans faire un investissement important», insiste Koku Apeneku, un producteur de Wegbe (35 km au Sud de Kpandu).

Pour l'heure, la production reste encore limitée par l'insuffisance des semences. La technologie qui permet d'obtenir ce «blanc» est délicate. Si celui-ci renferme des bacté-

ries ou d'autres champignons, la production est médiocre, même si les conditions de culture sont correctes. Dans les pays en développement en général, la production de mycélium est le facteur limitant, car elle requiert un laboratoire stérile performant et des connaissances spécifiques.

«Notre laboratoire n'arrive pas à satisfaire la demande de blanc à cause de sa faible capacité», déplore Mary Obodai. On peut surmonter le handicap si le gouvernement fait un effort de plus. Le découragement n'est pas toutefois de mise. «Nous avons d'autres atouts», assure l'un des chercheurs du projet. Regardez ces tonnes de déchets urbains et agricoles que nous produisons chaque jour. Nous pouvons en tirer de la matière pour accroître notre production de champignons.

Sur le plan commercial, le champignon connaît un véritable succès. Restaurants, hôtels, cafés-bars et autres maquis le mettent à toutes les sauces. Sur le marché national, le prix de gros au kilo est de 3.500 cédis (875 Fcfa) tandis que le prix au détail se situe entre 5.000 et 8.000 cédis (1.250 Fcfa et 2.000 Fcfa). La production actuelle est surtout destinée au marché intérieur. En 1995, le Conseil ghanéen pour la promotion des exportations avait tenté sans grand succès d'exporter des champignons frais. Mais sur le marché international, ils n'avaient pu résister à la concurrence des champignons séchés d'Europe et d'Asie.

Actuellement, selon les responsables du projet, des importateurs étrangers auraient demandé à des opérateurs locaux de leur procurer 3.000 t de champignons ghanéens. Une demande qui ne peut encore être satisfaite. Tout le monde espère cependant que le champignon devienne bientôt un nouveau produit d'exportation du Ghana comme le cacao et le café.

Yaovi Tchelin Biao
(Sofia-Togo)

